Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure

Observatoire de la Famille

Rapport sur l'enquête 2012

«Le désir d'enfant dans l'Eure »

Rapport réalisé par Camille Frémont

Sociologue au CERReV

(Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités)
Université de Caen Basse-Normandie

SOMMAIRE

INTRODUCTION **5**

A) Contexte de l'enquête **5**

B) Objectifs de l'enquête **8**

C) Méthode de l'enquête **9**

PARTIE 1 : PROFIL DES FAMILLES INTERROGEES **10**

A) Présentation des variables de quotas **10**

a - Le type de famille **11**

b - L'âge de la personne de référence du ménage **12**

c - La CSP de la personne de référence du ménage **13**

d - Le nombre d'enfants dans la famille **14**

B) Le redressement des données **15**

C) Présentation des autres variables sociodémographiques **16**

PARTIE 2 : REPRESENTATIONS DU MODELE FAMILIAL IDEAL **18**

A) Les conditions nécessaires à l'arrivée d'un enfant **18**

B) Les valeurs associées à l'arrivée d'un enfant **20**

PARTIE 3 : PEUT-ON AVOIR LE NOMBRE D'ENFANTS QU'ON VEUT ? **22**

A) Analyse du nombre d'enfants dans les familles **23**

B) Peut-on avoir le nombre d'enfant(s) qu'on veut ? **25**

a - Les ménages ayant eu le nombre d'enfants souhaité **25**

b - Les ménages ayant eu <u>moins</u> d'enfant(s) que prévu **27**

c - Les ménages ayant eu <u>plus</u> d'enfant(s) que prévu **29**

C) Analyse de la situation actuelle des ménages dans leur projet d'enfants **30**

D) Les facteurs extérieurs au couple sont jugés sans influence **32**

PARTIE 4 : PEUT-ON AVOIR SES ENFANTS QUAND ON VEUT ? 35

A) Le moment d'arrivée des enfants est maîtrisé 35

B) Retards et avances : des cas de figure minoritaires.....36

a - Les couples ayant eu leur(s) enfant(s) plus tard que prévu 36

b - Les couples ayant eu leur(s) enfant(s) plus tôt que prévu 38

B) Les facteurs extérieurs au couple sont sans incidence sur le moment d'arrivée des enfants.....39

PARTIE 5 : LE RESSENTI DES FAMILLES FACE AU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....40

A) Un contexte socio-économique hostile à la procréation 40

a - Analyse qualitative du ressenti positif du contexte socio-économique 41

b - Analyse qualitative du ressenti négatif du contexte socio-économique.....41

B) Fort pessimisme face à l'avenir 42

a - Analyse qualitative des réponses des ménages qui pensent que l'avenir sera plus difficile 43

b - Analyse qualitative des réponses des ménages qui pensent que l'avenir ne sera ni plus facile, ni plus difficile. 44

PARTIE 6 : LES REPRESENTATIONS DE LA POLITIQUE FAMILIALE 45

CONCLUSION 49

Questionnaire 51

INTRODUCTION

« Peut-on avoir les enfants qu'on veut, quand on veut ? »

A) Contexte de l'enquête

Au 1er janvier 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Au cours de l'année 2010, elle augmente de 358 000 personnes, au même rythme que les années précédentes.

- *La natalité française bat encore des records.*

En 1994, la France avait atteint son taux de natalité le plus bas avec 1,65 enfant par femme. La France est, avec l'Irlande, le pays de l'UE le plus performant en matière de natalité, avec un taux de fécondité supérieur à 2 enfants par femme. Bien loin devant l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne qui se situent à 1,3. Avec 828 000 bébés, l'année 2010 se situe au niveau des années record de 2006 et 2008. La fécondité augmente, essentiellement grâce aux femmes de plus de 30 ans ; les femmes ont en moyenne 2,01 enfants, niveau le plus élevé depuis la fin du babyboom.

- *A qui est imputable cette forte fécondité ?*

Tout d'abord aux femmes de plus de 30 ans. En effet, en 2010, la progression de la fécondité est imputable en totalité aux femmes de plus de 30 ans, et surtout à celles de 35 ans ou plus. On ne peut pas non plus passer à côté de la hausse des naissances hors mariage. Puisque le nombre des mariages baisse régulièrement et que celui des naissances se maintient à un niveau élevé, la part des naissances hors mariage ne peut que progresser en France. Aujourd'hui, en 2010, 55 % des naissances ont lieu hors mariage, contre 54 % en 2009 et 44 % seulement il y a dix ans. Les naissances hors mariage ne sont majoritaires que dans très peu de pays en Europe.

Dans tous les cas, cette performance française ne cesse de surprendre et de susciter des interrogations. Notre excellente démographie ne suffira pas à elle seule à

régler le problème des retraites ou de la croissance. Mais doit-elle nous rassurer sur la pertinence de nos valeurs et nous rassurer sur le dynamisme de la société française ? Comment, ce pays que l'on dépeint régulièrement comme déprimé, frileux et angoissé par l'avenir, peut-il atteindre de tels résultats ? L'angoisse face à l'avenir est d'ailleurs intimement liée au « désir d'avenir ». Ne dit-on pas qu'une société qui est profondément abattue et déprimée ne fait plus d'enfants ?

- *Peut-être que notre modèle social fonctionne encore et que tout n'est pas si mauvais ?*

Plus encore que la qualité de notre modèle social, la natalité française semble liée aux spécificités de notre système de valeurs. En effet, la relation à l'enfant est très complexe. Elle ne se résume pas à de simples conditions matérielles ou économiques. Elle procède davantage de déterminants psycho-sociologiques largement indépendants du contexte économique ou de la confiance ressentie en l'avenir. On associe trop souvent, à tort parfois, croissance économique et forte natalité, faisant du baby boom une loi de référence à laquelle on ne peut déroger.

- *Les instruments principaux de la politique familiale en France peuvent-ils à eux seuls expliquer « le désir d'enfant » des familles vivant en France ?*

Ce qui est sûr est que ces chiffres ne seraient pas possibles sans un système de santé performant, des modes de garde d'enfants variés et organisés par des services publics efficaces.

Les réflexions sur la politique familiale impulsées par l'UNAF ont permis d'aboutir à des mesures concrètes au travers notamment des Conférences de la Famille : renforcement des dispositifs existants par la création de la PAJE, importance du congé parental, développement des structures d'accueil de la petite enfance. La France possède une offre variée d'accueil des enfants de moins de 3 ans avec près 10 600 établissements d'accueil collectif (crèches collectives, haltes-garderies, établissements multi-accueil) et service d'accueil familial (communément appelés « crèches familiales). Ces structures proposent près de 353 000 places soit 10 000 places de plus qu'en 2008. L'UNAF maintiendra ses efforts pour porter les projets et répondre aux besoins des familles.

Les aides telles que les allocations familiales, l'allocation de rentrée scolaire (ARS), ou encore les dépenses d'action sociale, l'allocation de logement familiale et APL jouent un rôle également.

En tout état de cause, ce chiffre est le résultat de la politique familiale ambitieuse voulue et impulsée par l'Union nationale des associations familiales auprès des pouvoirs publics depuis plus de dix-sept ans afin notamment de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

- *Ces dépenses expliquent-elles, à elles seules, le taux de natalité observé en France ?*

A priori, non. Comme nous l'avons signalé, la relation à l'enfant est complexe et procède davantage de déterminants psycho-sociologiques largement indépendants du contexte économique ou de la confiance ressentie en l'avenir. A titre d'exemple, les Etats Unis ont une politique familiale très limitée, mais un taux de fécondité supérieur à celui de la France. Inversement, dans les pays nordiques, le taux de fécondité est inférieur à 2 alors que l'investissement en politiques familiales est plus généreux. Faire un enfant n'est pas une décision qui dépend seulement des aides familiales. De nombreux autres paramètres, culturels et sociétaux, entrent en ligne de compte. Ainsi, plus de 20 % des femmes en âge de féconder n'ont pas d'enfants en Allemagne, contre 10 % seulement en France.

Le taux de fécondité est un indicateur extrêmement important pour mesurer l'évolution des sociétés. Le fait que ce taux remonte en France est signe de quelque chose d'important. Personne ne sait encore bien l'analyser, mais il se passe quelque chose de très intéressant dans l'inconscient collectif du pays en ce moment. C'est ce « quelque chose » que nous devons appréhender et apprécier au mieux afin de répondre, avec le plus de justesse possible, aux besoins des familles. C'est ce que nous faisons avec nos observatoires des familles au travers de ce questionnaire sur le désir d'enfant.

B) Objectifs de l'enquête

L'objectif de l'enquête est de répondre à la question qui sous-tend la problématique : *Peut-on avoir le nombre d'enfants qu'on veut, quand on veut ?*

Pour répondre à cette question, il sera nécessaire de construire deux indicateurs autour des deux notions qu'elle mobilise :

- **Le nombre d'enfants** : « *avoir le nombre d'enfants qu'on veut* ».
- **Le calendrier** : « *avoir des enfants quand on veut* ».

Les deux indicateurs devront être positifs pour réunir les deux conditions, et ainsi répondre positivement à la question de départ : « Peut-on avoir le nombre d'enfants qu'on veut, quand on veut ? » Dans le cas contraire, la réponse à la question de départ sera négative.

Il s'agit par ailleurs de mettre au jour les freins et les incitations qui conditionnent, selon les personnes interrogées, la venue d'enfants.

Condition de nombre	**Condition de calendrier**	
Avoir le nombre d'enfants qu'on veut ?	*Quand on veut ?*	
OUI	OUI	2 conditions respectées = OUI
OUI	NON	1 condition (nombre) respectée = NON
NON	OUI	1 condition (calendrier) respectée = NON
NON	NON	2 conditions non respectées = NON

C) Méthode de l'enquête

La méthode proposée passe par une mise à disposition par la CNAF d'un fichier aléatoire d'adresses d'allocataires CAF. La population cible pour cette enquête est l'ensemble des personnes allocataires résidant dans le département de l'Eure qui au 31/12/2011 ont au moins un enfant à charge et dont la femme ou à défaut l'homme est né-e après 1968. En avril 2012, un questionnaire a été envoyé par voie postale à 3 000 ménages correspondant à ces critères. L'unité d'observation est ici **le ménage** et la personne interrogée est celle qui s'estime la plus à même de parler du sujet abordé ou qui le souhaite.

Au final, 350 questionnaires ont été reçus soit un taux de retour de 12 %. Les résultats de l'enquête portent sur les réponses des **350 questionnaires exploitables**.

PARTIE 1 : PROFIL DES FAMILLES INTERROGEES

A) Présentation des variables de quotas

Dans l'idéal, afin que les résultats obtenus sur l'échantillon puissent être extrapolés à la population totale des familles avec enfants de moins de 25 ans résidant dans l'Eure, il est nécessaire que l'échantillon soit représentatif de cette population sur un certain nombre de critères (c'est-à-dire que la répartition des familles de l'échantillon sur ces critères soit proche de la répartition de l'ensemble des familles de l'Eure). Ces critères sont appelés les **critères de quotas** et nous en avons retenu quatre pour cette enquête, en l'occurrence :

a) **Le type de famille** :

- Famille monoparentale
- Couple

b) **L'âge de la personne de référence du ménage**[1] en 3 modalités :

- Moins de 35 ans
- 35 à 44 ans
- 45 ans et plus

c) **La CSP de la personne de référence du ménage** en 4 modalités :

- CSP^+ (regroupement des 4 CSP : « Agriculteur », « Artisan, commerçant, chef d'entreprise », « Profession libérale », « Cadre, ingénieur, professeur »)
- Profession intermédiaire
- CSP^- (regroupement des 2 CSP : « Employé », « Ouvrier »)
- Sans activité professionnelle : (regroupement de : « retraité », « sans activité professionnelle »)

[1] Précisons que, dans le cas d'un couple, la personne de référence du ménage est l'homme.

d) **Le nombre d'enfants dans la famille** en 3 modalités :

- Famille avec 1 enfant
- Famille avec 2 enfants
- Famille avec 3 enfants ou plus

Les données des recensements de 1999 et 2009, fournies par l'INSEE, offrent une vue d'ensemble de la répartition des familles avec enfant de moins de 25 ans selon ces 4 critères de quotas. Nous avons donc effectué une comparaison entre ces données et celles qui sont issues de l'enquête.

a - Le type de famille

Type de famille		
Familles monoparentales	40	11,4 %
Couples	310	88,6 %
Total	350	100 %

ENQUETES	*Famille monoparentale*	*Couple*	Total
France Recensement 2009	24.6 %	75.4 %	100 %
Eure Recensement	20,1 %	79,9 %	100 %
Eure Enquête Désir d'enfant	11,4 %	88,6 %	100 %

Dans l'enquête sur le désir d'enfant, les familles monoparentales sont largement sous-représentées puisqu'elles ne représentent que 11,4 % de l'échantillon, soit un écart de 8,7 points par rapport aux données fournies par l'INSEE. Or, en ce qui concerne le thème de l'enquête, il semble que la situation familiale puisse avoir une influence non négligeable sur les représentations qu'ont les personnes interrogées du désir d'enfant et de sa concrétisation.

b - L'âge de la personne de référence du ménage

Par ailleurs, les personnes qui ont répondu au questionnaire sont âgées de 19 à 53 ans. L'âge du chef de ménage est quant à lui compris entre 19 et 60 ans. La majorité des chefs de famille ont entre 35 et 44 ans. Ils sont en effet 56 % dans ce cas. La moyenne d'âge dans notre échantillon est de 36,5 ans.

Age de la personne de référence du ménage		
Moins 35 ans	127	36,3 %
35 à 44 ans	196	56 %
45 ans et +	27	7,7 %
Total	350	100 %

ENQUETES	*Moins 35 ans*	*35 à 44 ans*	*45 ans et +*	Total
France Recensement 1999	25,1 %	45,0 %	29,8 %	100 %
Eure Recensement	26,8 %	44,6 %	28,6 %	100 %
Eure Enquête Désir d'enfant	36,3 %	56 %	7,7 %	100 %

La comparaison de nos données avec celles du recensement révèle une nette sous-représentation des catégories les plus âgées (45 ans et +) qui sont quasiment quatre fois moins nombreux que dans la population de l'Eure. A l'inverse, on note une sur-représentation de 10 points des plus jeunes (les moins de 35 ans) et de 11,4 points des 35-44 ans. Il est à noter que cette enquête ne devait s'adresser qu'aux personnes nées après 1968. L'échantillon ne devrait donc pas comporter d'individus de plus de 44 ans. Cependant, la taille de notre échantillon étant à la limite du minimum recommandé (350 individus), nous avons choisi de prendre en compte tous les questionnaires exploitables.

c - La CSP de la personne de référence du ménage

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans notre échantillon sont celles des « ouvriers » (28,3 %) et des « professions intermédiaires » (26,3 %), puis, dans une moindre mesure, celle des « employés » (19,1 %).

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE		
Agriculteurs	4	1,1 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	30	8,6 %
Cadres, ingénieurs, professeurs	42	12 %
Professions intermédiaires, techniciens, instituteurs	92	26,3 %
Employés	67	19,1 %
Ouvriers	99	28,3 %
Retraités	1	0,3 %
Inactifs	15	4,3 %
Total	350	100 %

ENQUETES	*CSP+*	*Intermédiaire*	*CSP-*	*Sans activité*	Total
France Recensement	24,5 %	20,4 %	49,2 %	5,9 %	100 %
Eure Recensement	20 %	20 %	55 %	5 %	100 %
Eure Enquête Désir d'enfant	21,7 %	26,3 %	47,4 %	4,6 %	100 %

Une fois les diverses CSP regroupées en 4 modalités et comparées aux données du recensement, il s'avère que les données recueillies lors de l'enquête Désir d'enfant affichent une sur-représentation de la catégorie socio-professionnelle intermédiaire (+ 6,3 points). Les catégories supérieures sont légèrement sur-représentées dans notre

échantillon alors que les catégories « employés et ouvriers » et les personnes sans activité sont en proportion légèrement insuffisante.

d - Le nombre d'enfants dans la famille

Outre l'âge, la CSP et le type de famille, nous nous sommes intéressés à une autre variable particulièrement importante au regard du thème de l'enquête, à savoir le nombre d'enfants dans chaque famille. Le nombre d'enfants dans les familles de l'échantillon est compris entre 1 et 9 enfants. Les familles avec 2 enfants sont de loin les plus nombreuses car elles représentent 44,1 % des ménages concernés.

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE		
Familles avec 1 enfant	89	25,4 %
Familles avec 2 enfants	175	50 %
Familles avec 3 enfants ou plus	86	24,6 %
Total	350	100 %

ENQUETES	*Familles avec 1 enfant*	*Familles avec 2 enfants*	*Familles avec 3 enfants ou plus*	Total
Eure Recensement 2009	41,9 %	39,4 %	18,7 %	100 %
Eure Enquête Désir d'enfant	25,4 %	50 %	24,6 %	100 %

La comparaison des données de l'enquête Désir d'enfant avec celles du recensement montre que les familles de deux enfants sont nettement sur-représentées dans l'échantillon (+10,6 points), ainsi que les familles nombreuses. Au contraire, les familles avec un seul enfant sont largement sous-représentées (-16,5 points). On peut avancer l'hypothèse que les répondant-es ayant plus d'enfants se sont senti-es

particulièrement concerné-es par le thème de l'enquête. Cela semble indiquer que le nombre d'enfants dans la famille a une influence certaine sur les représentations qu'ont les personnes interrogées du désir d'enfant.

B) Le redressement des données

La sous-représentation des personnes sans activité professionnelle, des familles monaparentales et des familles avec un seul enfant ainsi que la sur-représentation des moins de 35 ans et des familles nombreuses sont assurément source de biais dans les résultats. L'échantillon n'étant pas représentatif, les résultats (pourcentages) ne sont pas valides car ils ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population de l'Eure.

La logique de représentativité globale de l'enquête nous a donc conduit à redresser l'échantillon obtenu en accordant à chaque individu un poids tenant compte de la sous-représentation (ou de la sur-représentation) des catégories auxquelles il appartient. Cette démarche repose sur l'hypothèse que les individus « manquants » dans une catégorie (par exemple les familles monoparentales) ont un comportement plus proche de la moyenne des répondants de la même catégorie que de la moyenne d'ensemble de l'échantillon. En effet, en l'absence de redressement, les individus non interrogés sont *ipso facto* considérés comme des individus « moyens à tous égards » ; or, il est légitime de penser que le comportement des personnes en famille monoparentale qui n'ont pas répondu au questionnaire est plus proche de celui des personnes en famille monoparentale qui ont répondu que de celui des personnes vivant en couple.

Plus concrètement, le principe du redressement consiste à construire le tableau des coefficients à appliquer à chaque sous-catégorie sur la base des seules distributions marginales des caractéristiques retenues, fournies par l'INSEE, puis à affecter un poids à chaque individu (pour ce faire, nous avons utilisé la formule statistique connue sous le nom de « raking ratio »). En pratique, nous avons travaillé sur quatre variables de quotas, en l'occurrence, l'âge (en 3 classes), la catégorie socioprofessionnelle (en 4 classes) et le type de famille (en 2 classes) et le nombre d'enfants par famille (en 3 classes).

Pour chaque individu, nous avons calculé une variable de pondération, de sorte qu'au final, les pourcentages pondérés de chaque catégorie des variables de quota dans l'échantillon soient parfaitement égaux à ceux du recensement de l'INSEE.

Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport réfèrent à des effectifs bruts (nombre exacts d'enquêtés dans l'échantillon), mais à des pourcentages pondérés, représentatifs de l'ensemble de la population du département.

C) Présentation des autres variables sociodémographiques

S'il est un point à considérer, c'est l'importante sur-représentation des femmes dans la population de l'enquête. Celles-ci constituent en effet la quasi totalité des répondants (90 %). Cette sur-proportion peut en partie s'expliquer par le fait que les femmes sont généralement plus investies dans tout ce qui concerne le foyer que les hommes.

Sexe		
Homme	35	10 %
Femme	315	90 %
Total	350	100 %

Deux autres variables socio-démographiques ont été indiquées par l'UNAF comme pouvant être pertinentes dans l'interprétation des réponses apportées par les ménages interrogés, à savoir le nombre d'années de vie commune avec le conjoint ou la conjointe actuel-le et le nombre de frères et sœurs de la personne répondant au questionnaire.

Une fois les données pondérées, on remarque que les profils de vie conjugale sont assez contrastés parmi les personnes qui ont répondu au questionnaire. En effet, elles sont pour la moitié d'entre elles en couple stable depuis plus de dix ans (50,2 %)

tandis qu'un quart d'entre elles sont, à l'opposé, en couple depuis moins de trois ans et seul un quart sont engagées dans des relations conjugales depuis trois à dix ans.

NOMBRE D'ANNEES DE VIE COMMUNE		
Moins de 3 ans	51	25,1 %
Entre 3 et 6 ans	33	9,9 %
Entre six et dix ans	71	14,8 %
Plus de dix ans	195	50,2 %
Total	350	100 %

Concernant le nombre de frères et sœurs des personnes enquêtées, ce sont principalement des personnes issues de familles de taille moyenne, c'est-à-dire ayant moins de trois frères et sœurs, qui ont répondu (63,2 %), tandis que les personnes issues de familles nombreuses représentent 27,1 % des répondant-es. Les enfants uniques représentent 9,7 % de notre échantillon.

NOMBRE DE FRERES ET SOEURS		
Aucun	34	9,7 %
Moins de 3 frères et sœurs	221	63,2 %
Trois frères et sœurs ou plus	95	27,1 %
Total	350	100 %

PARTIE 2 : REPRESENTATIONS DU MODELE FAMILIAL IDEAL

A) Les conditions nécessaires à l'arrivée d'un enfant

Parmi les conditions préalables à l'arrivée d'un enfant, le fait d'avoir un logement adapté (57 %) et d'être en couple stable (52 %) sont les réponses citées par plus de la moitié des répondant-es. Le fait d'avoir un travail est considéré comme une condition très importante, car 43 % des enquêté-es pensent que chacun des deux conjoints doit avoir un travail et 35 % pensent qu'au moins un des deux conjoints doit avoir un travail. Il y a donc un consensus assez fort sur la nécessité d'une stabilité matérielle et affective dans la construction d'un foyer pouvant accueillir un ou des enfants.

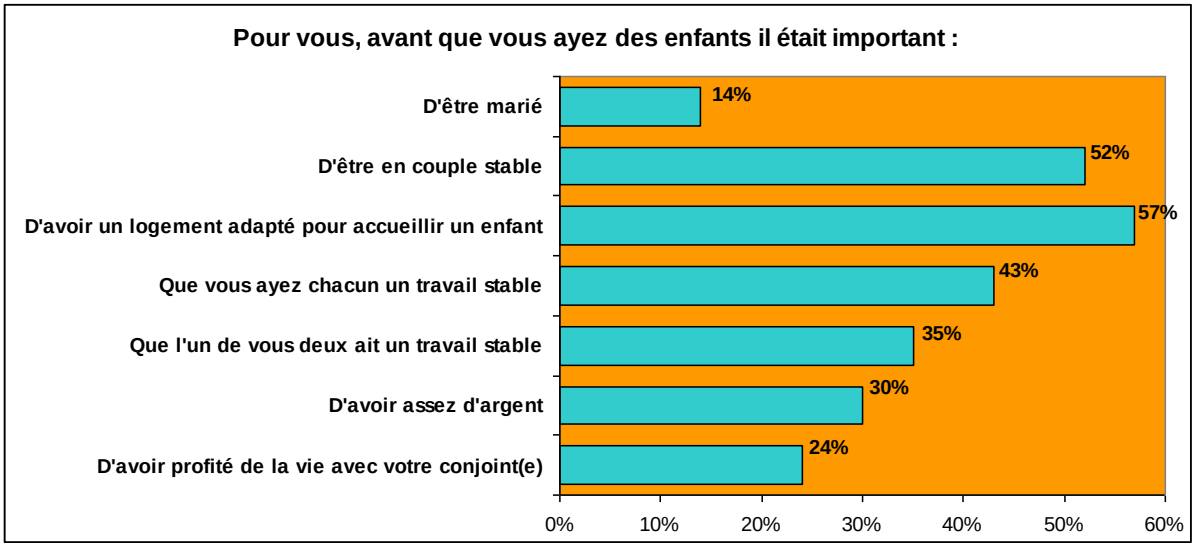

Des disparités importantes apparaissent entre les catégories socio-professionnelles. En effet, les personnes sans activité professionnelle mentionnent à 90 % le logement comme une condition indispensable et à 74 % le fait qu'un des deux conjoints doit avoir un travail (seuls 9 % d'entre elles pensent que les deux doivent avoir un travail). A l'opposé, les catégories intermédiaires sont les seules à citer en premier lieu la nécessité d'être en couple stable (77 %), puis en second lieu l'importance du logement (58 %). Les personnes enquêtées relevant des CSP+ et des

CSP- partagent leurs priorités entre le fait que les deux conjoints doivent avoir un travail (CSP+ : 60 % ; CSP- : 44 %), l'importance d'un logement adapté (CSP+ : 50 % ; CSP- : 56 %) et celle d'être en couple stable (CSP+ : 52 % ; CSP- : 45 %).

Répartition des opinions sur les conditions préalables à la venue d'enfants en fonction des catégories socio-professionnelles.

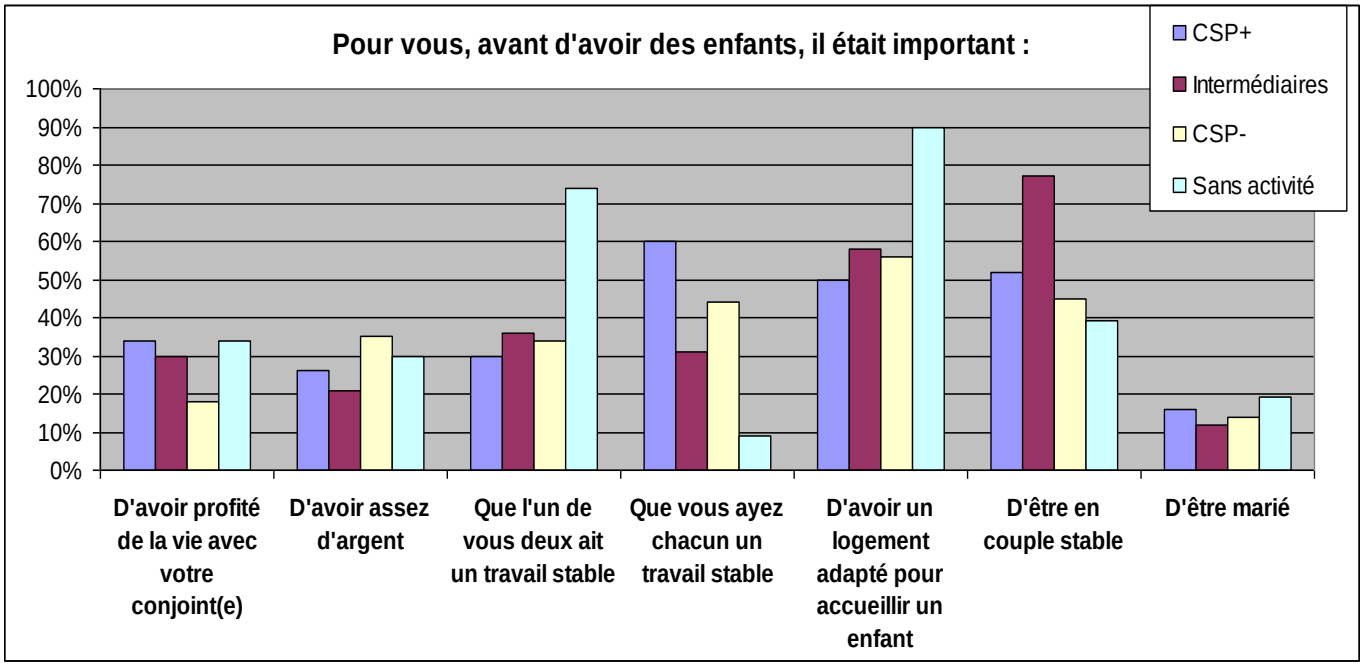

L'importance d'être marié avant la naissance d'un enfant n'est citée que par 14 % des répondant-es, qui se trouvent plus nombreux-ses parmi les CSP+ (16 %) et « sans activité » (19 %), parmi les personnes les plus âgées (24 %) et les personnes en couple stable depuis plus de dix ans (22 %), parmi les ménages ayant plus de trois enfants (29 %).

Par ailleurs, les analyses croisées font ressortir très clairement l'évolution des représentations avec la vie du couple, notamment par un contraste fort entre les couples de moins de trois ans de vie commune et ceux ayant entre trois et six ans de vie commune. Il semble qu'un important changement ait lieu après trois de vie commune dans le désir d'enfant. Par exemple, seuls 10 % des couples de moins de trois pensent qu'il est important d'avoir profité de la vie avec son/sa conjoint-e, alors que 41 % des couples de plus de trois ans le pensent.

B) Les valeurs associées à l'arrivée d'un enfant

Parmi les réponses proposées sur ce que peut représenter pour des parents la naissance d'un enfant, deux motivations ressortent indéniablement : 83 % des personnes enquêtées ont répondu « Fonder une famille » et 66 % « Aimer et être aimé ». Les réponses « Une source d'épanouissement personnel » (43 %) et « Transmettre vos valeurs » (29 %) sont deux fois moins citées mais se distinguent quand même des autres propositions. Comme il l'a été envisagé en introduction, les valeurs spontanément associées à la venue d'un enfant ne semblent pas être en lien direct avec une explication utilitariste ou matérielle, mais sont bien à rechercher dans les représentations collectives. En effet, le questionnaire nous renseigne sur le fait que, pour les personnes enquêtées, « Fonder une famille » est une valeur en soi, à laquelle adhèrent plus des trois-quarts d'entre elles et qui constitue la première motivation avancée pour expliquer le désir d'enfant.

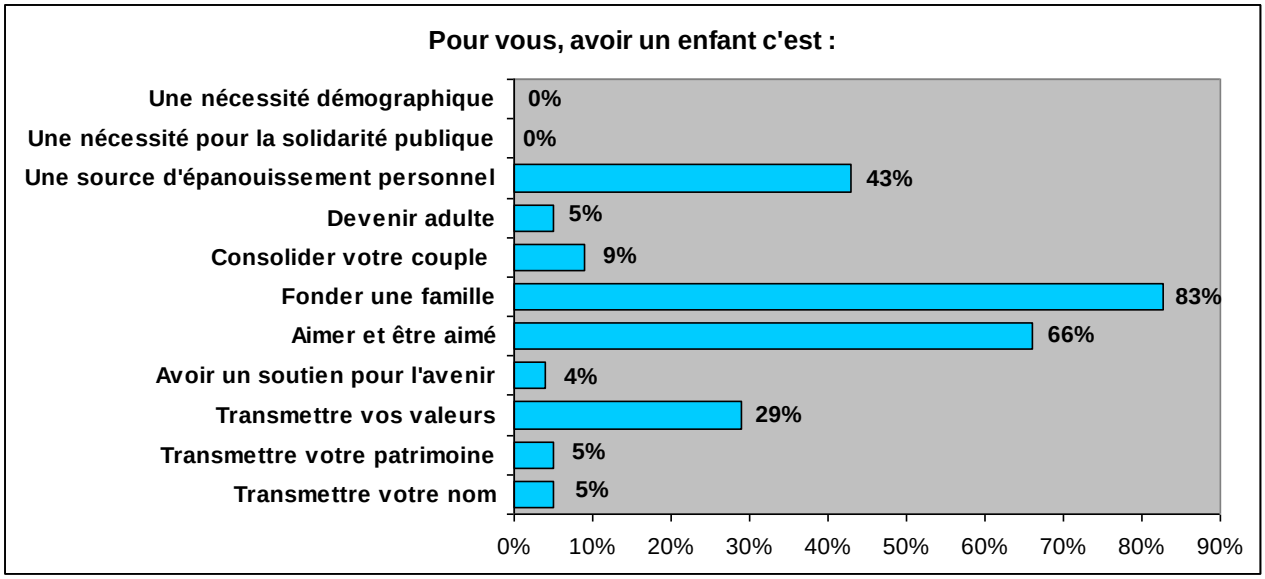

Les analyses croisées révèlent cependant des disparités dans les représentations de chaque catégorie. En effet, si les deux valeurs les plus citées sont unanimement partagées, les autres valeurs associées à l'arrivée d'un enfant peuvent présenter un fort contraste selon les catégories socio-professionnelles. Les ménages des catégories professionnelles intermédiaires se distinguent fortement des autres sur deux valeurs : ils mettent beaucoup plus que les autres en avant l'épanouissement personnel (68 %) et

sont les seuls à trouver important le fait d'avoir un soutien pour l'avenir (14 %). Au contraire, les ménages sans activité professionnelle sont les seuls à très peu miser sur l'épanouissement personnel (15 %), mais insistent plus que les autres sur la transmission du nom (19 %), la consolidation du couple (20 %) et le fait de devenir adulte (12 %). Les CSP+ sont les plus concernés par la possibilité de transmettre des valeurs (39 %). L'âge et le nombre d'enfants peuvent également jouer sur les représentations mais dans une moindre mesure.

Répartition des valeurs associées à la naissance d'un enfant en fonction des catégories socio-professionnelles.

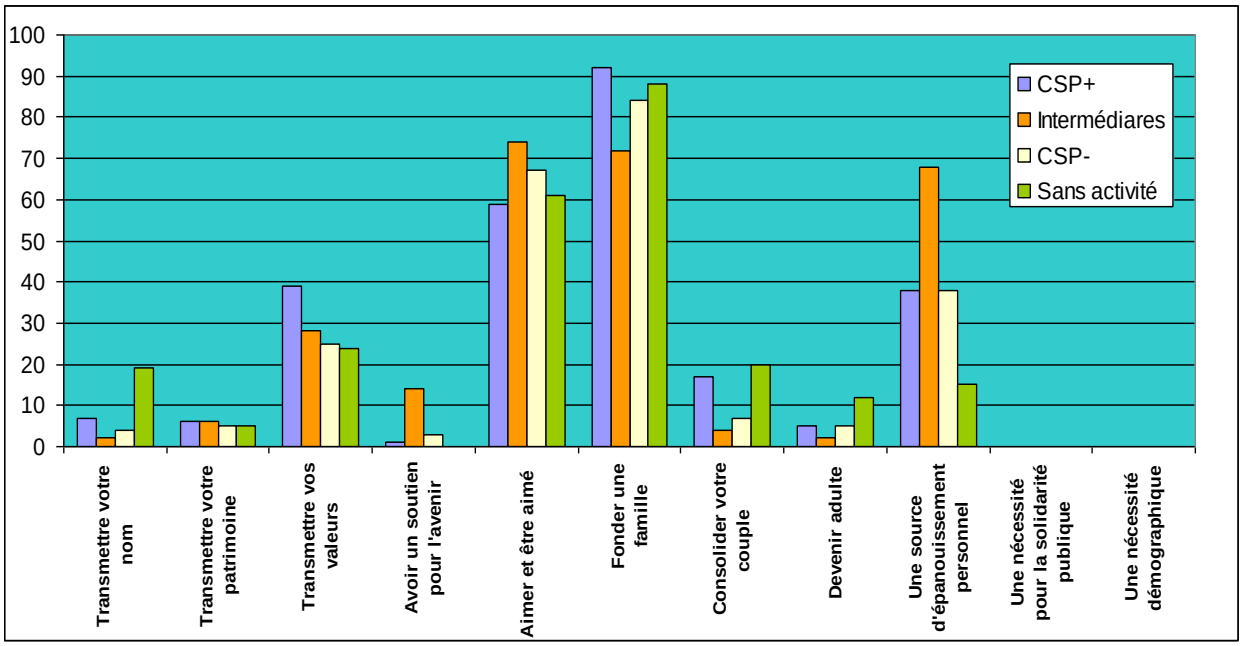

Enfin, il est intéressant de noter que les enfants uniques parmi les personnes enquêtées ont un profil particulier concernant leurs représentations du désir d'enfant. S'il y a consensus sur les deux motivations dominantes que sont fonder une famille (87 %) et aimer et être aimé (92 %) qu'ils affirment encore plus massivement que les autres répondant-es, les autres motivations présentent des particularités. En effet, les enfants uniques voient plus que les autres dans l'arrivée d'enfant la possibilité de transmettre soit des valeurs (37 %), soit leur patrimoine (11 %), mais moins l'épanouissement personnel (35 %) ou la consolidation de leur couple (1 %).

Le fait d'avoir grandi ou non dans une fratrie semble donc avoir une influence sur les représentations individuelles liées à la famille.

Le modèle familial idéal qui apparaît dans les réponses des personnes enquêtées est une famille composée d'un couple et d'une fratrie d'enfants. Au stade de construction de leur projet de famille, 73 % des ménages imaginent leur foyer avec deux (47 %) ou trois enfants (26 %) et 16% envisagent d'avoir quatre ou plus de quatre enfants. Seulement 5 % des ménages ne souhaitaient, avant l'arrivée de leur premier, n'avoir qu'un seul enfant et 6 % déclarent qu'elles ne souhaitaient pas avoir d'enfant.

Les représentations liées au modèle familial sont assez normatives. En effet, 58 % des répondant-es estiment qu'il existe un âge idéal pour avoir un premier enfant. Cet âge idéal est compris, pour les femmes, dans une fourchette de temps très réduite allant de 25 à 29 ans. Très peu de personnes pensent qu'il est idéal d'avoir un premier enfant après 30 ans pour les femmes (13 %), alors qu'il est plus admis que les hommes aient des enfants à un âge plus avancé, c'est-à-dire entre 25 et 35 ans pour 96 % des réponses. Par ailleurs, 62 % des ménages pensent qu'il y un écart d'âge idéal à respecter entre les enfants, la fratrie modèle étant composée d'enfants ayant entre deux et trois ans d'écart d'âge pour 77% des répondant-es.

Pensez-vous qu'il y a un âge idéal pour avoir le premier enfant ?

Oui tout à fait	22 %	OUI : 58 %
Oui plutôt	36 %	
Non plutôt pas	18 %	NON : 42 %
Non pas du tout	24 %	

AGE IDEAL	Femme	Homme
18-24 ans	16 %	4 %
25-29 ans	71 %	56 %
30-35 ans	13 %	40 %

Pensez-vous qu'il y a un écart d'âge idéal entre les enfants ?

Oui tout à fait	17 %	OUI : 62 %
Oui plutôt	45 %	
Non plutôt pas	15 %	NON : 38 %
Non pas du tout	23 %	

IDEAL	2èmé enfant	le 3ème enfant
1 an	3 %	2 %
2 ans	25 %	33 %
3 ans	54 %	44 %
4 ans et plus	18 %	21 %

ECART D'AGE	Entre le 1er et le	Entre le 2ème et

PARTIE 3 : PEUT-ON AVOIR LE NOMBRE D'ENFANTS QU'ON VEUT ?

A) Analyse du nombre d'enfants dans les familles

Combien d'enfant(s) vouliez-vous avant l'arrivée de votre premier enfant ? :

Nombre d'enfant(s) souhaité	*Pourcentage*
0	6 %
1	5 %
2	47 %
3	26 %
4	8 %
5-10	8 %
Total	100 %

Combien d'enfant(s) vouliez-vous après l'arrivée de votre premier enfant ? (y compris le premier)

Nombre d'enfant(s) souhaité	*Pourcentage*
0	2 %
1	19 %
2	52 %
3	18 %
4	4 %
5-10	5 %
Total	100 %

Aujourd'hui combien en avez-vous ?

Nombre d'enfant(s)	*Pourcentage*
1	42 %
2	39 %
3	12 %
4	5 %
5	< 1 %
6	< 1 %
7	1 %
Total	100 %

En tout, ce sont 38 % des ménages qui ont réévalué leur désir d'enfant après la naissance de leur premier enfant. L'arrivée du premier enfant modifie assez peu les projets de famille deux enfants, mais la proportion de ménages ne souhaitant qu'un seul enfant augmente de 14 points. En revanche, les projets de familles nombreuses de plus de deux enfants passent de 42 % à 27 %. Seuls 2 % continuent à affirmer qu'ils ne souhaitent pas d'enfant.

L'analyse de la répartition des ménages en fonction du nombre d'enfants révèle que, dans l'Eure, 81 % des familles comprennent à parts égales un ou deux enfants. Les familles de trois enfants ou plus sont en proportion beaucoup plus faible que ne le laisseraient supposer les désirs exprimés (19 %). Il faut cependant noter que parmi les ménages qui disent avoir eu moins d'enfants que prévu, la première raison évoquée est qu'ils prévoient d'avoir d'autres enfants (34 % d'entre eux).

Le nombre d'enfants par famille est très fortement lié à la catégorie socio-professionnelle car les situations en fonction de ce critère sont très fortement contrastées. Les CSP- sont les plus touchées par la restriction du nombre d'enfants car 59 % d'entre des ménages de cette catégorie n'ont qu'un seul enfant, alors qu'à l'opposé seulement 29 % des CSP+ sont dans ce cas. Les ménages des CSP+ sont les plus nombreux à avoir deux enfants (53 %), et donc à réaliser leur projet familial comme ils le désiraient. Les ménages qui ont le plus d'enfants (3 enfants ou plus) sont les ménages sans activité professionnelle (41 %), alors qu'ils sont très peu nombreux chez les catégories intermédiaire (15 %). Ce phénomène est connu en sociologie : les catégories socio-professionnelles qui sont prises dans des stratégies d'ascension sociale (les intermédiaires et CSP-) se restreignent plus sur le nombre d'enfants car elles anticipent le coût de l'éducation et des études et sont attentives à ne pas compromettre leur situation professionnelle et matérielle. Les personnes sans activité professionnelle sont plus détachées de ces considérations parce que, n'ayant pas de situation professionnelle, elles associent moins le fait d'avoir des enfants à des conditions matérielles d'accueil.

Par ailleurs, le nombre d'enfants est fortement corrélé au nombre d'années de vie commune des couples et à l'âge du chef de ménage : les couples ayant entre un et six ans de vie commune ont moins d'enfants que ceux qui vivent ensemble depuis plus de dix ans et 78 % des moins de 35 ans ont un seul enfant.

Enfin, 67 % des enfants uniques n'ont qu'un seul enfant contre 30 % des enfants issus de famille nombreuse. Ces derniers sont 28 % à avoir 3 enfants. Ceci indique une influence de la configuration familiale d'origine des individus sur la construction de leur propre foyer.

B) Peut-on avoir le nombre d'enfant(s) qu'on veut ?

En comparant le nombre d'enfant(s) souhaité(s) avec le nombre d'enfant(s) réel(s) des ménages, on constate qu'à peine un tiers des couples ont réalisé leur projet familial tel qu'ils l'envisageaient avant même d'avoir leur premier enfant (28 %). Les deux autres tiers ont vu leur projet familial évoluer soit parce qu'ils en ont eu moins qu'ils ne le souhaitaient initialement (56 %), soit au contraire parce qu'ils ont eu plus d'enfants que prévu (16 %). La réalisation du projet familial est liée aux variables démographiques suivantes : le nombre d'enfants par famille, le nombre d'années de vie commune, la CSP et l'âge de la personne de référence.

Répartition de la réalisation du projet initial

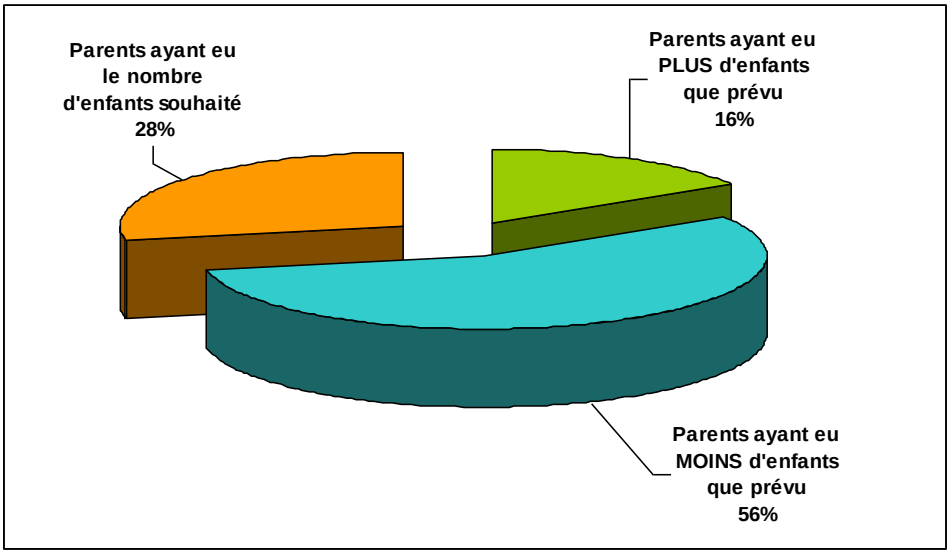

a - Les ménages ayant eu le nombre d'enfants souhaité

Comme nous l'avons dit, un tiers des ménages ont eu le nombre d'enfants qu'ils souhaitaient avoir (28 %). Une majorité des familles avec deux enfants estiment avoir accompli leur projet familial (52 %), alors que les ménages qui n'ont qu'un seul enfant ne sont que 5 % à déclarer la même chose, ce qui est cohérent avec le modèle familial idéal que nous avons déjà souligné.

Réalisation du projet initial en fonction du nombre d'enfants

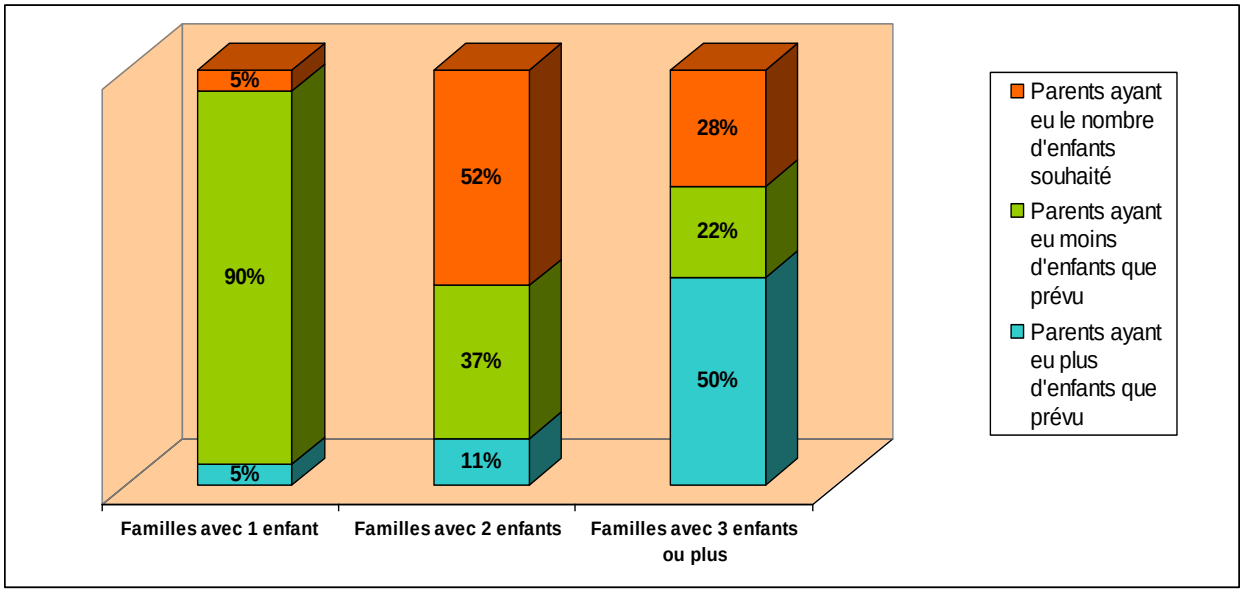

Sans surprise, l'évolution de la vie du couple a une forte incidence sur le désir d'enfant. En effet, les ménages qui ont le nombre d'enfants souhaité sont plus nombreux chez les couples ayant plus de six ans de vie commune (6-10 ans : 27% ; + de 10 ans : 39 %) que chez les jeunes couples. Ces derniers déclarent en très grande majorité qu'ils ont eu moins d'enfants que prévu (- de 3 ans : 80 % ; 3-6 ans : 76 %). Parallèlement, l'âge suit la même courbe car les moins de 35 ans disent à 80 % avoir eu moins d'enfants que prévu, les 35-44 sont 51 % dans ce cas et les plus de 45 ans 43 %, ce qui reste un taux très élevé, confirmant la tendance générale à restreindre le nombre d'enfants. Parmi les plus de 35 ans, seuls 33 % disent avoir accompli leur projet familial d'origine.

Enfin, les familles issues des catégories socio-professionnelles favorisées sont proportionnellement plus nombreuses à avoir réalisé leur projet initial (37 %). A l'opposé, les CSP- ne sont que 16 % à avoir réalisé leur projet (pour avoir eu moins d'enfants que prévu dans 70 % des cas) et les ménages sans activité professionnelles ne sont que 3 % dans ce cas (car ils ont eu dans 63 % des cas plus d'enfants que prévu). Ces familles sont donc largement défavorisées en regard à la question : « Peut-on avoir le nombre d'enfant(s) qu'on veut ? ». Les CSP- sont encore une fois absolument représentatives de la moyenne des réponses.

Répartition de la réalisation du projet familial initial en fonction des catégories socio-professionnelles

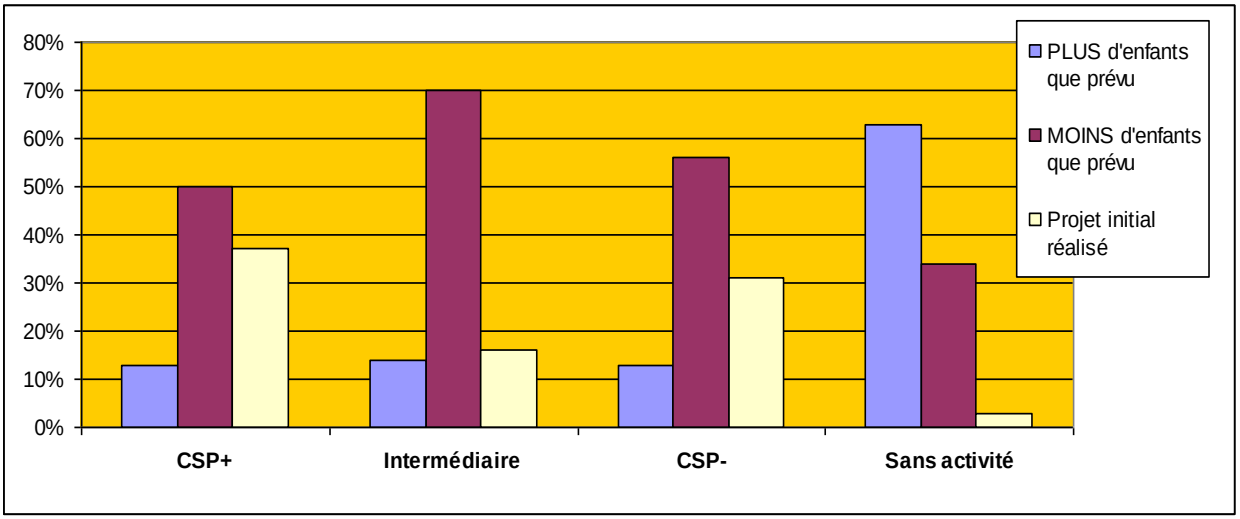

b - Les ménages ayant eu moins d'enfant(s) que prévu

Une majorité des ménages interrogés ont eu moins d'enfants que prévu (56 %). Comme nous l'avons vu, la première raison citée pour avoir eu moins d'enfant(s) que prévu est que le projet familial n'est pas encore abouti et que le couple compte avoir d'autres enfants (34 %). En second lieu, ce sont des raisons matérielles telles que le coût de l'éducation d'un enfant (26 %) qui viennent interrompre la construction d'un projet familial, ainsi que la taille du logement jugée insuffisante (12 %). La séparation intervient dans 22 % des cas. Par ailleurs, la concrétisation de la vie de famille met à l'épreuve le souhait initial et faire changer d'avis sur le nombre d'enfants souhaitable (13 % des ménages disent que leur choix a évolué au fur et à mesure des naissances et 13 % disent qu'ils ont finalement assez d'enfants), particulièrement quand elle entre en conflit avec le domaine professionnel (12 %). L'âge est considéré comme un facteur mettant fin à la vie reproductive par 12 % des personnes enquêtées, ce qui s'explique notamment par la prise en compte des personnes de plus 44 ans dans notre échantillon. Enfin, 6 % des ménages font état de raisons médicales qui les empêchent de poursuivre plus avant leur désir d'enfant.

Malgré la grande proportion des familles qui ont dû restreindre leur projet familial, 51 % des ménages disent ne plus vouloir d'enfant. Il semble donc que pour certains foyers, les obstacles à la procréation sont indépassables.

Répartition des raisons pour lesquelles les ménages ont eu moins d'enfants que prévu

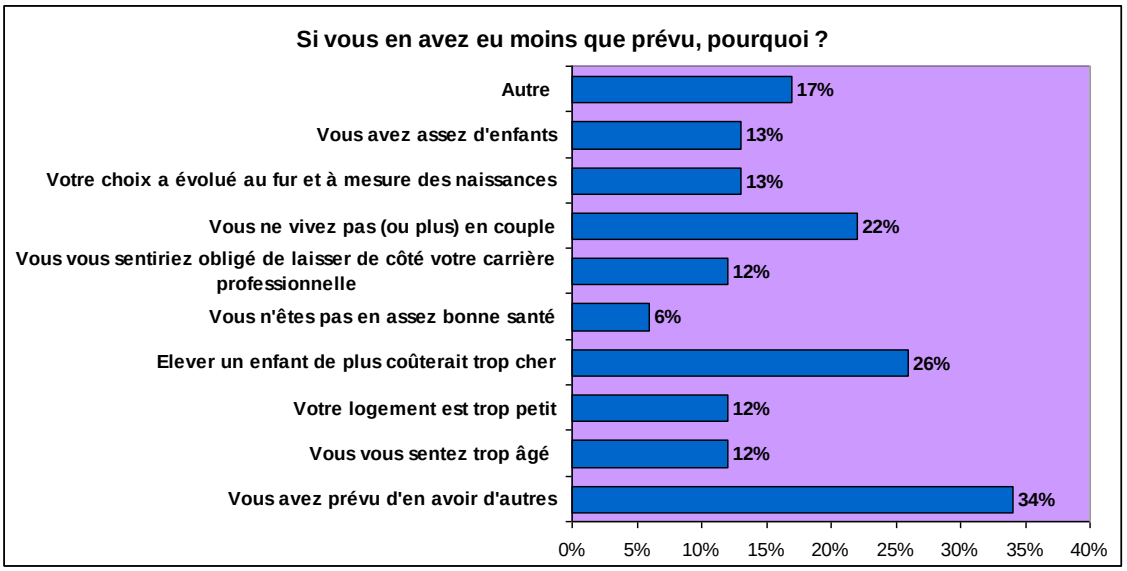

Les analyses croisées montrent, comme nous l'avons vu, que la durée de la vie conjugale est primordiale dans le désir d'enfant. En effet, 80 % des couples qui vivent ensemble depuis moins de trois ans et 76 % de ceux qui ont entre 3 à 6 ans de vie commune disent avoir eu moins d'enfants que prévu. Par ailleurs, la taille de la famille joue un rôle important car 90 % des ménages ayant un seul enfant disent avoir moins d'enfants qu'ils ne l'auraient souhaité, ce qui confirme l'importance de la fratrie dans les représentations collectives.

Toutes les catégories socio-professionnelles sont concernées par la restriction de leur projet familial. Les catégories socio-professionnelles intermédiaires et modestes (employés et ouvriers) sont les plus touchées par le phénomène : respectivement 70 % et 56 % d'entre elles ont eu moins d'enfants que prévu. Ce sont également ces catégories qui citent le plus la séparation comme une raison principale de la restriction du nombre d'enfants (CSP- : 21 %) et la volonté de ne pas vouloir compromettre la vie professionnelle (Intermédiaires : 19 %). Les ménages sans activité professionnelle

mentionnent principalement le coût de l'éducation comme un frein au désir d'enfant (25 %). Les autres réponses proposées affectent toutes les catégories socio-professionnelles sans distinction.

c - Les ménages ayant eu plus d'enfant(s) que prévu

Les ménages ayant eu plus d'enfants que prévu sont de loin les moins nombreux (16 %). La première raison évoquée par un tiers des répondant-es est que leur choix a évolué au fur et à mesure des naissances. C'est donc le goût de la vie de famille qui les a incité à avoir des enfants non prévus au début de la vie de couple. La deuxième raison évoquée pour avoir eu plus d'enfants est la volonté d'avoir des enfants des deux sexes, garçon et fille (32 %). Là encore, c'est un choix de construction familiale révélateur d'un modèle de famille idéale présent dans les représentations collectives et individuelles : la fratrie mixte. Ensuite viennent les motivations liées à une amélioration des conditions matérielles d'accueil d'un enfant, de meilleurs revenus (27 %) ou plus de temps (12 %). Ensuite, un quart des ménages qui ont eu plus d'enfants que prévu évoque des naissances non prévues, dont on peut supposer qu'elles sont un incident de contraception (24 %). La recomposition familiale est également un facteur important dans l'agrandissement imprévu de la famille, soit parce que les enfants du/de la conjoint-e s'ajoutent au foyer[2] (4 %), soit parce que le couple recomposé a le désir d'avoir un enfant issu de cette nouvelle union (16 %). Les naissances gémellaires sont la cause principale citée dans la réponse « autre » (8 %).

Répartition des raisons pour lesquelles les ménages ont eu plus d'enfants que prévu

[2] Une très grande majorité de femmes a répondu au questionnaire (90 %), or, on sait que les femmes ont tendance à compter tous les enfants dont elles s'occupent comme les leurs quand on les interroge sur leurs enfants, alors que les hommes feraient plus référence à leurs enfants biologiques uniquement.

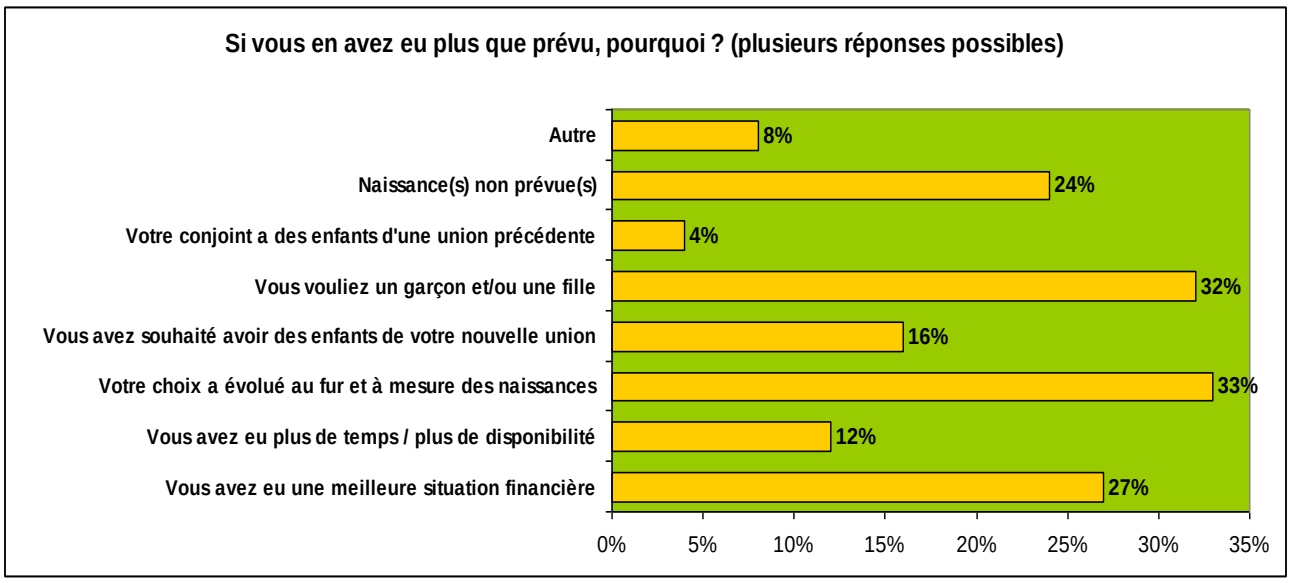

C) Analyse de la situation actuelle des ménages dans leur projet d'enfants

Bien que la majorité des ménages ait eu moins d'enfants que prévu, 51 % d'entre eux disent ne plus vouloir d'enfants. Il existe donc des contraintes indépassables pour certains ménages. 13 % des ménages interrogés attendent un enfant actuellement et 36 % n'en attendent pas pour le moment, mais pensent en avoir d'autres.

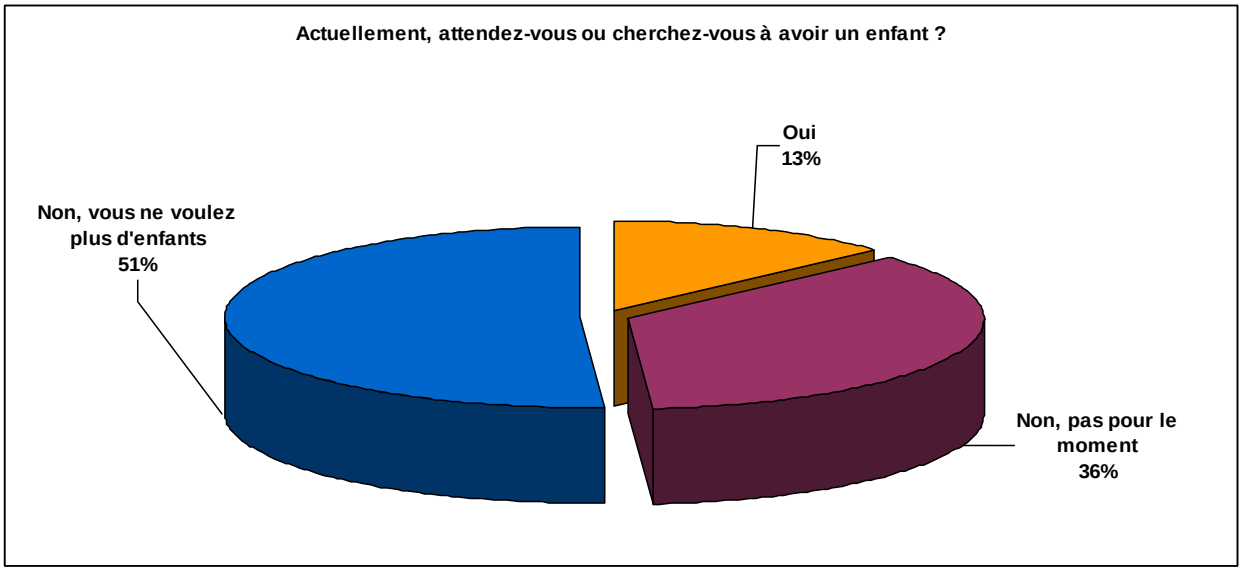

Les analyses croisées montrent que les ménages qui attendent un enfant sont principalement les plus jeunes (23 % des moins de 35 ans), les ménages qui ont un seul

enfant (24 %), ainsi que les couples qui ont entre six et dix ans de vie commune (22 %). L'analyse des projets actuels des ménages concernant les enfants fait apparaître des périodes favorables à la procréation dans la vie de couple. En effet, les ménages ayant moins de trois ans de vie commune répondent à 58 % qu'ils n'attendent pas d'enfant pour le moment et à 27 % qu'ils ne veulent plus d'enfant, ce qui montre qu'ils ne se projettent pas encore concrètement dans une configuration familiale avec plusieurs enfants. Les couples qui ont entre trois et six ans de vie conjugale sont 69 % à répondre qu'ils n'attendent pas d'enfant pour le moment, seuls 14 % ne veulent plus d'enfants. Une grande majorité d'entre eux se pensent donc « entre deux enfants », c'est-à-dire qu'ils souhaitent avoir d'autres enfants. 22 % des couples ayant entre six et dix ans de vie commune attendent actuellement un enfant et 38 % n'en attendent pas pour le moment (mais souhaitent donc en avoir d'autres). Les couples de plus de dix ans disent majoritairement ne plus vouloir d'enfants (72 %).

Les couples qui affirment ne plus vouloir d'enfants sont ceux qui ont déjà deux enfants (80 %) ou trois enfants (75 %), les répondants qui ont plus de 35 ans (35-44 ans : 58 % ; plus de 44 ans : 70 %), ainsi que les ménages des catégories socio-professionnelles supérieures (57 %) qui, comme nous l'avons vu, sont plus nombreuses à avoir déjà le nombre d'enfants qu'elles souhaitaient. Plus de la moitié des ménages des catégories socio-professionnelles intermédiaires disent ne pas chercher à avoir un enfant pour le moment, mais seulement 37 % disent ne plus vouloir d'enfant, confirmant ainsi que la restriction du nombre d'enfant est en contradiction avec leur souhait.

Les premières raisons pour lesquelles les couples attendent avant d'avoir un autre enfant sont des raisons matérielles : le manque de moyens financiers (40 %) et l'attente de l'amélioration de la situation professionnelle (29 %). Ensuite viennent le fait d'attendre que l'enfant précédent ait atteint un certain âge (35 %) et d'être d'accord avec leur conjoint-e (22 %). Si on ajoute à cela les couples qui disent attendre d'être suffisamment prêt-e (7 %) ou d'être prêt-e à adapter leur mode de vie (18 %), on voit clairement que l'arrivée d'un premier enfant fait réfléchir les couples sur le rythme auquel ils vont poursuivre leur projet familial. En effet, les ménages qui citent le plus ces raisons sont les moins de 35 ans et les ménages ayant un seul enfant.

Les catégories de répondants qui invoquent le manque de moyens financiers et les problèmes de logement sont les CSP- et les plus jeunes (moins de 35 ans). Les

catégories socio-professionnelles intermédiaires sont les plus nombreuses à évoquer l'attente d'une amélioration de leur situation professionnelle ou que leur enfant précédent ait atteint un âge suffisant.

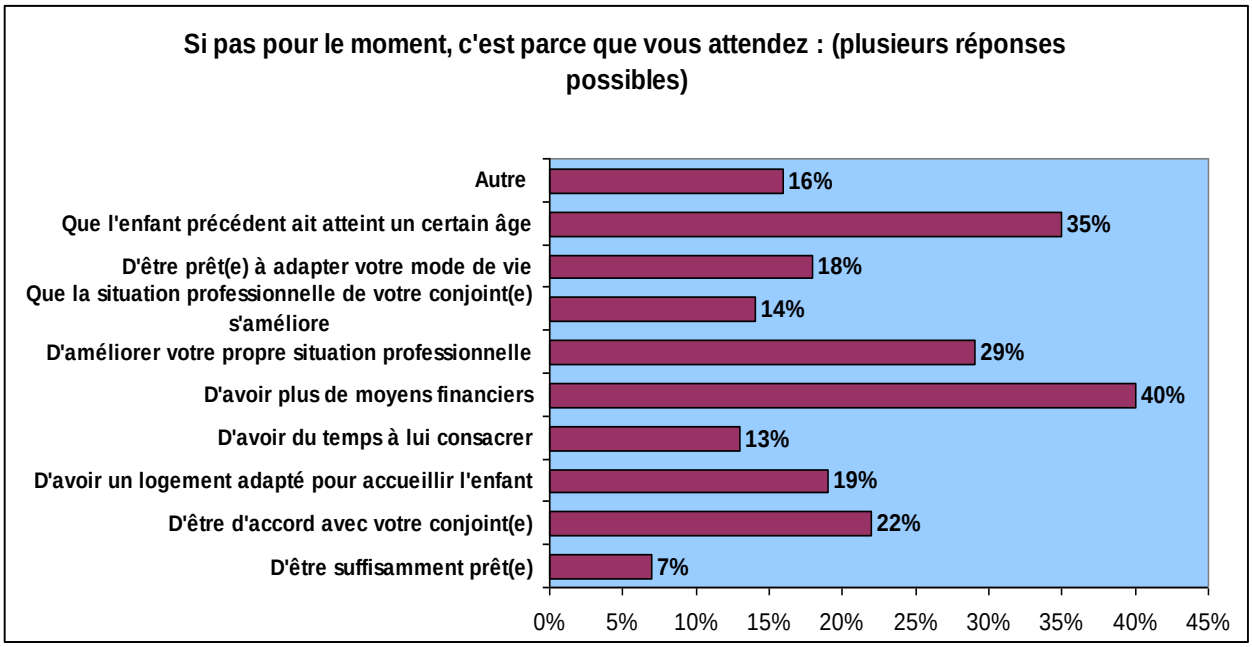

D) Les facteurs extérieurs au couple sont jugés sans influence

Les facteurs extérieurs à la vie de couple influencent peu le nombre d'enfants des ménages. A la question : « Les facteurs suivants vous ont-ils incité, freiné ou été sans incidence sur le nombre de vos enfants ? », en moyenne 65 % des ménages déclarent, quelques soient les facteurs proposés, qu'ils ont été sans incidence.

« La perception de l'avenir » est le facteur qui a le plus d'incidence sur la décision d'enfanter, soit, quand elle est négative, en la freinant (41 %), soit au contraire, mais dans une moindre mesure, en l'encourageant (14 %). C'est le frein le plus important au désir d'enfant. La taille du logement entre en compte dans la décision d'enfanter dans presque la moitié des cas (56 %), jouant plus comme un frein que comme une incitation, selon les circonstances. C'est ensuite la difficile conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle qui contraint le plus les ménages dans leur désir d'enfant, 38 % d'entre eux estiment que cela constitue un obstacle à la procréation. Toutes les mesures de politique familiale – les modes de garde hors cadre familial (négatif : 29 % ; positif : 8 %), les prestations familiales et les aides financières

accordées aux familles - sont jugées plus dissuasives qu'encourageantes, à part le congé parental qui est le seul facteur proposé à bénéficier d'une adhésion (17 %) plus forte que la critique (14 %). La proximité de la famille est vécue autant comme un frein que comme un atout (17 %). Enfin, si la « pression sociale », toujours vécue de manière négative, peut être considérée comme un frein important (24 %), la « pression familiale » n'a, en revanche, quasiment aucune influence sur le nombre d'enfants des ménages. Il faut noter que l'idée de « pression sociale » proposée dans le questionnaire est une expression très imprécise. Le fait que nous ayons pu faire ressortir un modèle familial idéal et le fait que très peu de ménages disent ne vouloir aucun ou un seul enfant semble, au contraire, montrer que la pression sociale incite les ménages à avoir des enfants. C'est une incitation imperceptible puisqu'elle se joue au niveau des représentations symboliques collectivement partagées, elle n'est donc pas subie comme une contrainte.

Les analyses croisées avec les données socio-démographiques montrent que les facteurs liés aux politiques familiales sont ressentis différemment selon la taille et le type de la famille et selon la catégorie socio-professionnelle. Les prestations familiales, les aides financières accordées aux familles et le congé parental sont plutôt jugés dissuasifs par les familles monoparentales (un tiers d'entre elles), les familles ayant un seul enfant (pour un quart) ainsi que par les familles relevant des catégories socio-professionnelles modestes (un quart également). Ces mêmes mesures sont en revanche accueillies plus favorablement par les familles de trois enfants et plus, ainsi que par les ménages sans activité professionnelle. Les difficultés liées aux modes de garde hors cadre familial concernent principalement les familles avec un ou deux enfants. Le congé parental bénéficie d'une adhésion générale, mais il a une influence plus forte pour les ménages ayant deux ou trois enfants et plus, qui estiment pour un quart d'entre eux qu'il incite à avoir des enfants.

Répartition des facteurs qui ont une influence sur le nombre d'enfants

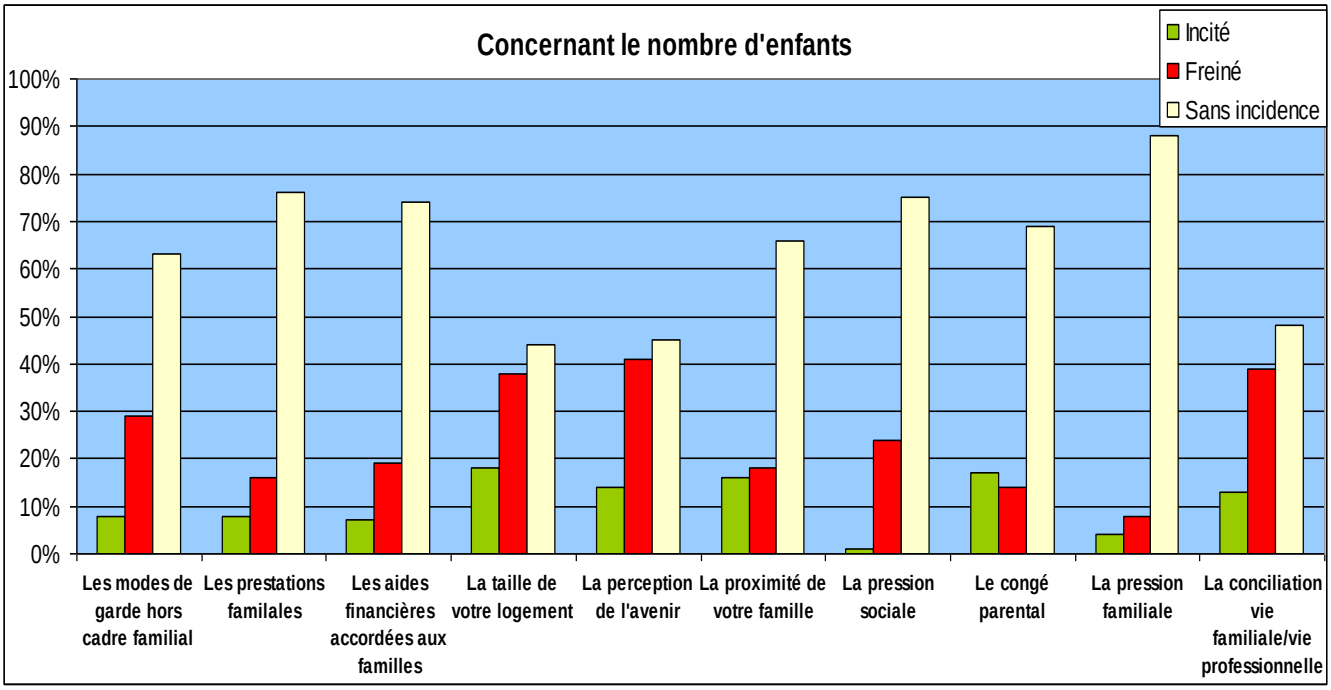
Concernant le nombre d'enfants
Incité
Freiné
Sans incidence
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Les modes de garde hors cadre familial
Les prestations familales
Les aides financières accordées aux familles
La taille de votre logement
La perception de l'avenir
La proximité de votre famille
La pression sociale
Le congé parental
La pression familiale
La conciliation vie familiale/vie professionnelle

PARTIE 4 : PEUT-ON AVOIR SES ENFANTS QUAND ON VEUT ?

A) Le moment d'arrivée des enfants est maîtrisé

Globalement, le moment d'arrivée des enfants est choisi et maîtrisé : 67 % des aînés, 69 % des deuxièmes et 65 % des troisièmes enfants ont été conçus au moment voulu par les parents. En dehors de cette situation, le cas de figure plus fréquent est le retard dans la conception (14 % des premiers, 13 % des deuxièmes et 10 % des troisièmes).

Les autres situations sont plus rares. Le fait d'avoir des enfants plus tôt que prévu, celui de n'avoir rien planifié ou bien de ne pas avoir voulu d'enfant sont minoritaires (tous inférieurs à 10 %), sauf pour le troisième enfant qui, dans 14 % des cas, arrive plus tôt que ne l'auraient souhaité les parents. C'est surtout le premier enfant qui peut faire une arrivée inopinée, sans que le ménage n'ait songé à un moment particulier pour concevoir (10 %), cela est moins fréquent pour les deuxièmes et troisièmes enfants (respectivement 7 % et 4 %). Par ailleurs, c'est plus souvent le troisième enfant qui arrive alors que le couple ne songeait pas à avoir un autre enfant (6 %).

Si l'on prend en compte tous les enfants sans tenir compte du rang d'arrivée, ce sont en moyenne 78 % des enfants qui sont conçus au moment souhaité par les parents. Cependant, la maîtrise de la conception diffère selon certains facteurs. Les ménages sans activité professionnelle ont une maîtrise beaucoup moindre du moment d'arrivée des enfants : seuls 55 % d'entre eux les ont eus au moment souhaité. Contrairement aux autres CSP, aucun de ces ménages ne dit avoir eu ses enfants plus tard qu'ils ne le souhaitaient, en revanche 39 % disent avoir eu leur enfants plus tôt que prévu et 20 % qu'ils ne songeaient pas à avoir d'enfant au moment où ils ont eu leurs enfants. A l'opposé, les CSP+ et les catégories intermédiaires sont les plus concernées par le retard dans la conception (respectivement 30 % et 29 % des ménages).

Répartition du moment d'arrivée des enfants

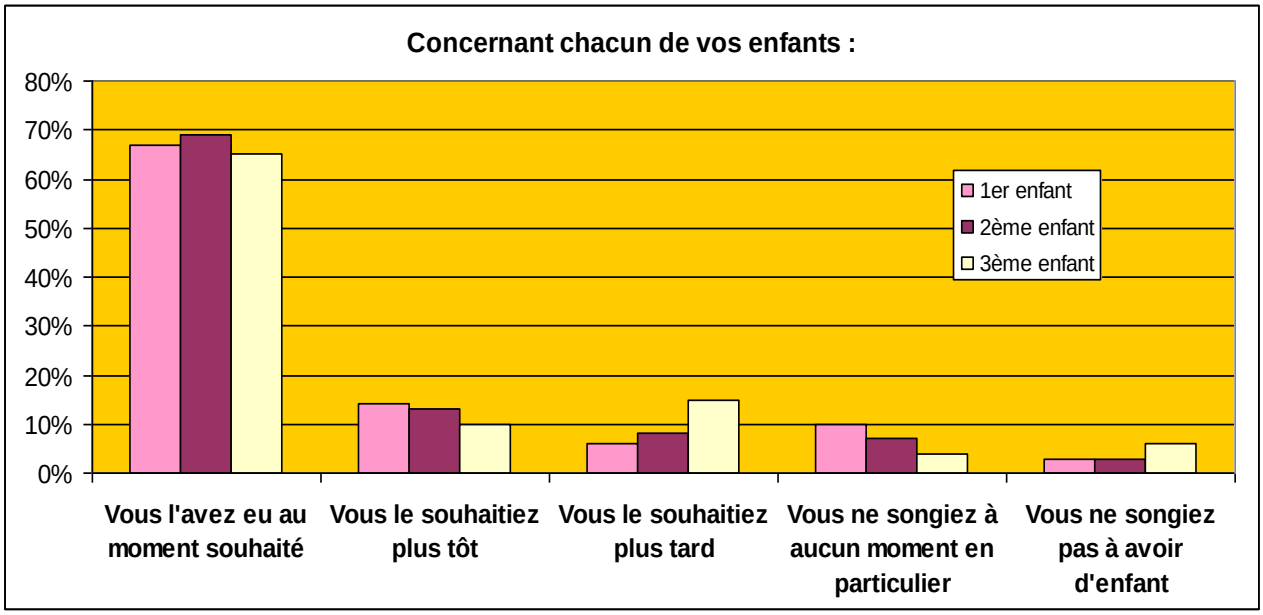

B) Retards et avances : des cas de figure minoritaires

a - Les couples ayant eu leur(s) enfant(s) plus tard que prévu

Pour les ménages qui ont eu un ou plusieurs enfant(s) plus tard que prévu, la raison la plus courante est qu'ils ont eu des difficultés à concevoir. C'est vrai pour 37 % des premiers, 25 % des deuxièmes et 15 % des troisièmes enfants. Cette difficulté est plus fréquente chez les CSP+, les 35-44 ans et les ménages qui vivent ensemble depuis plus de 10 ans. Un tiers des ménages qui veulent un deuxième enfant attendent que leur premier enfant ait atteint un certain âge (28 %).

La seconde raison la plus invoquée est la négociation conjugale, c'est-à-dire quand les deux conjoints attendent d'être tous les deux d'accord sur le fait d'avoir un enfant. Cet argument est avancé prequ'exclusivement pour l'arrivée des aînés (20 %) et des troisièmes (18 %). De façon surprenante, elle est très liée à la catégorie socio-professionnelle car elle ne concerne que 2 % des CSP+ et 3 % des intermédiaires, mais 21 % des personnes sans activité professionnelle. Il faut noter que si l'on prend également en compte que le fait de se sentir suffisamment prêt-e concerne entre 6 et 15 % des enfants arrivés plus tard que prévu, on constate que les raisons de repousser

volontairement la conception d'un enfant sont principalement internes à la vie de couple et ne dépendent pas de circonstances extérieures. La transition du premier enfant au second qui est longue, probablement parce que la découverte et l'apprentissage de l'éducation d'un jeune enfant peut se révéler plus difficile que ne l'anticipait le couple.

Enfin, l'arrivée des enfants peut être retardée quand le ménage attend d'améliorer les conditions matérielles d'accueil pour un nouvel enfant. Le temps et les moyens financiers sont des freins qui s'accentuent avec le nombre d'enfants. On remarque que l'arrivée d'un troisième enfant constitue un changement particulièrement fort dans le mode de vie familial, demandant à la fois plus de temps et plus de moyens financiers. Les autres conditions matérielles qui peuvent motiver le report de la conception d'un nouvel enfant sont l'attente d'une meilleure situation professionnelle (Aînés : 7 % ; Deuxièmes : 18 %) ou d'un logement plus adapté (7 % et 8 %).

Répartition des raisons pour lesquelles les ménages ont eu leur(s) enfant(s) plus tard que prévu

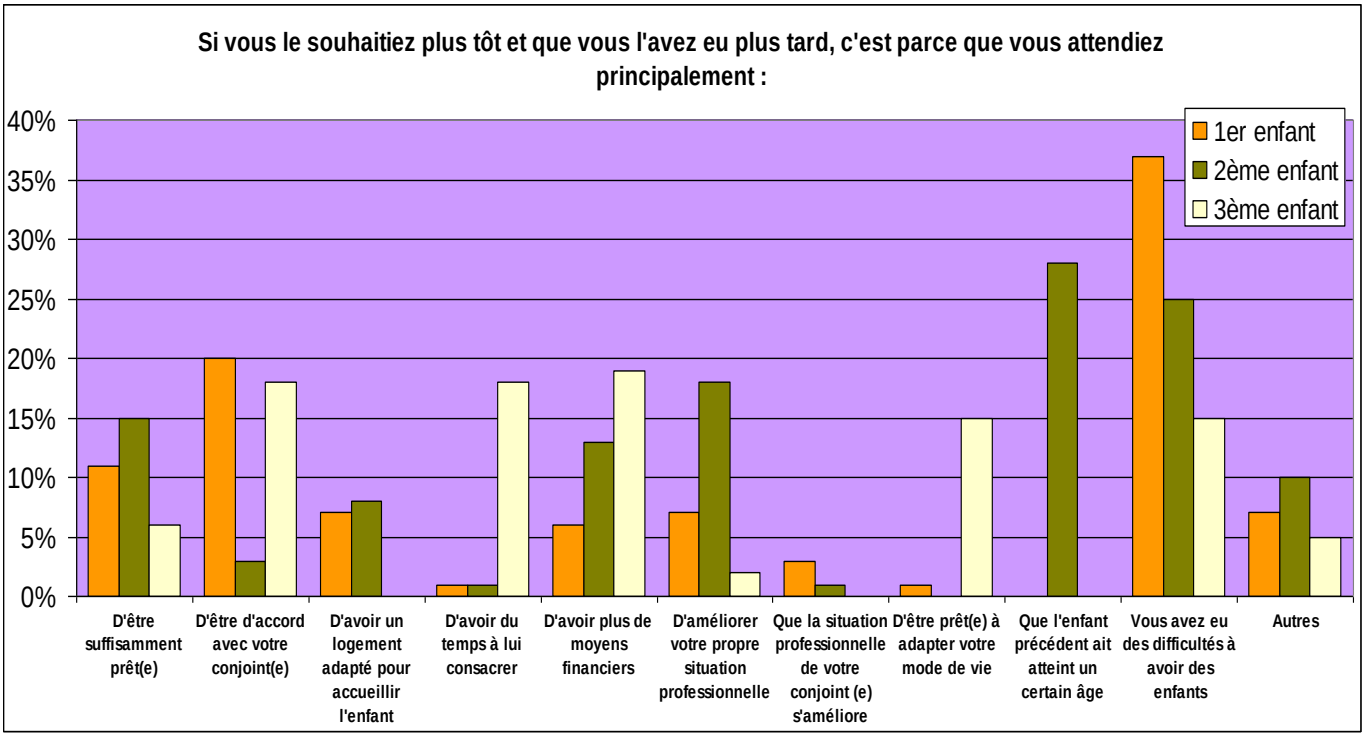

b - Les couples ayant eu leur(s) enfant(s) plus tôt que prévu

Les couples qui ont eu leur(s) enfant(s) plus tôt que prévu sont minoritaires. Cette situation concerne 6 % des premiers et 8 % des deuxièmes enfants et 15 % des troisièmes.

La première cause de l'avance dans l'arrivée de l'enfant est l'incident de contraception. Cela concerne 40 % des aînés et 36 % des deuxièmes et 43 % des troisièmes enfants arrivés plus tôt que prévu. L'amélioration de la situation financière du ménage entraîne l'anticipation de la conception des deuxièmes enfants (31 %), alors que la conciliation vie familiale/vie professionnelle joue principalement sur le moment de conception des aînés (27 %) et surtout des troisièmes (36 %). Le fait d'avoir eu plus de temps est la raison pour laquelle 23 % des premiers et 26 % des deuxièmes enfants ont été conçus plus tôt que prévu. Ce facteur peut être considéré comme lié à la vie professionnelle car le fait d'avoir plus de disponibilité est probablement lié à une évolution de la situation professionnelle. Enfin, 5 % des enfants arrivés trop tôt sont des grossesses multiples.

Répartition des raisons pour lesquelles les ménages ont eu leur(s) enfant(s) plus tôt que prévu

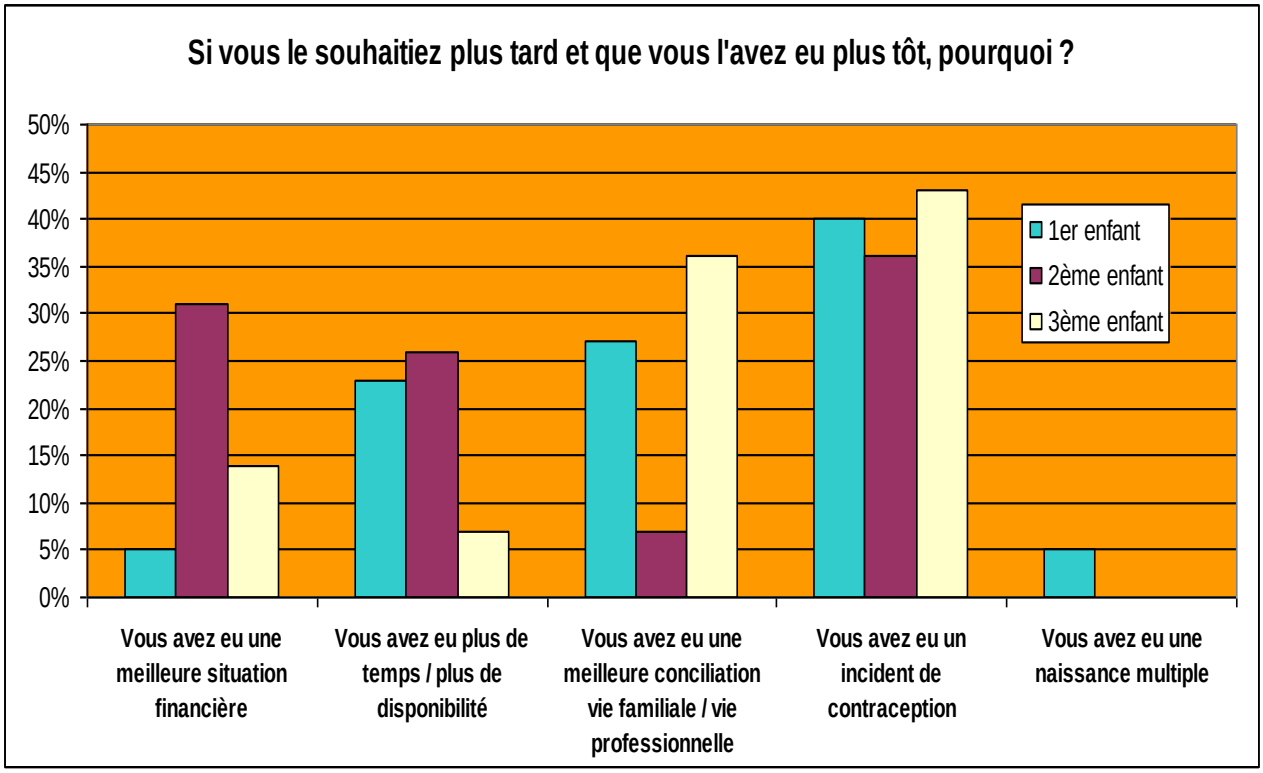

B) Les facteurs extérieurs au couple sont sans incidence sur le moment d'arrivée des enfants

L'analyse des facteurs extérieurs au couple pouvant avoir une incidence sur le moment d'arrivée des enfants est exactement semblable à celle concernant le nombre d'enfants (p. 31-33), c'est-à-dire que tous les facteurs proposés dans le questionnaire sont considérés par les ménages comme n'ayant que très peu d'influence sur leur décision d'avoir des enfants au moment où ils le souhaitent et les mêmes tendances se remarquent pour chaque facteur proposé. Il faut cependant noter que l'influence de ces facteurs est jugée encore moins importante pour le moment d'arrivée des enfants que pour le nombre d'enfants, car ils sont considérés en moyenne à 71 % sans aucune incidence.

Répartition des facteurs qui ont eu une influence sur le moment d'arrivée des enfants

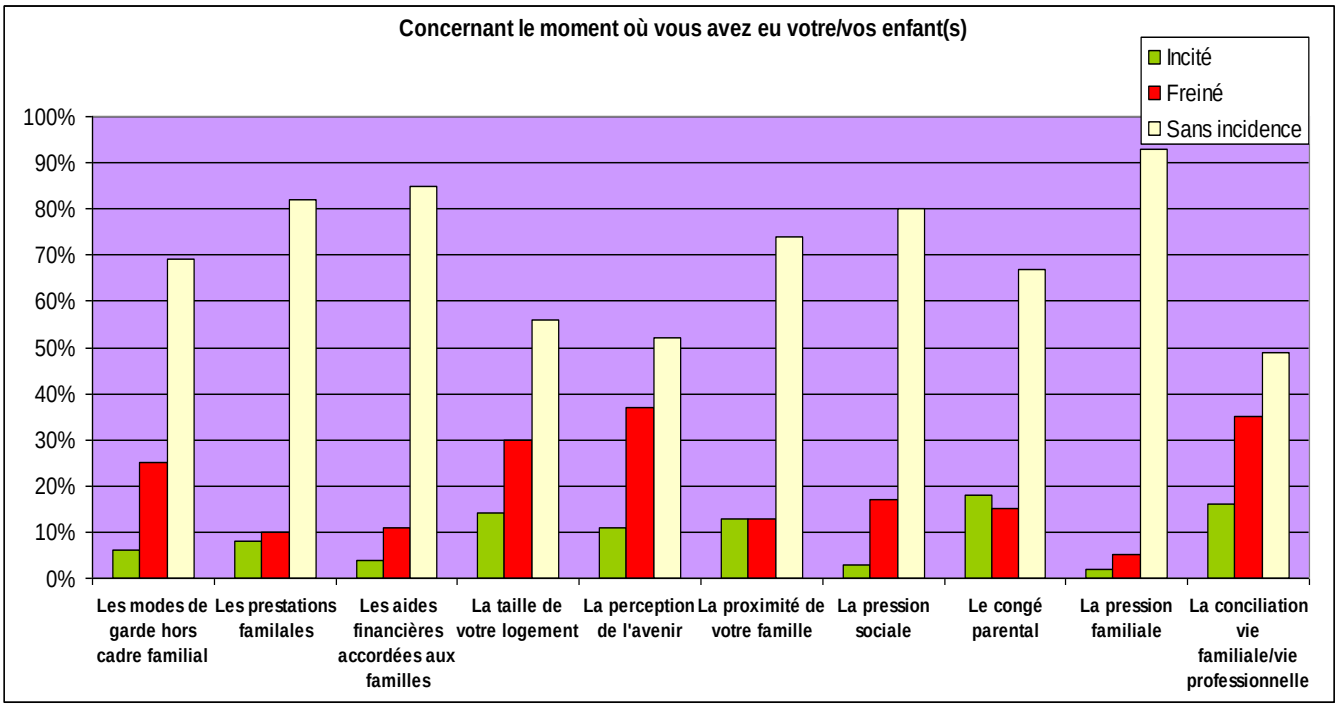

PARTIE 5 : LE RESSENTI DES FAMILLES FACE AU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

A) Un contexte socio-économique hostile à la procréation

Le ressenti des familles face au contexte socio-économique est en très grande majorité négatif. En tout, 74 % des ménages estiment que le contexte socio-économique en France n'est pas favorable pour avoir des enfants (55 % « Plutôt pas » + 19 % « Pas du tout »). Ce pessimisme touche toutes les familles, quelque soit nombre d'années de vie en couple ou le nombre d'enfants. Il est particulièrement fort cependant chez les moins de 45 ans (82 %), parmi les familles monoparentales (87 %), parmi les ménages des CSP- (83 %) et parmi les répondant-es issu-es de familles nombreuses (83 %).

Au contraire, l'optimisme est plus fort dans les familles relevant des CSP+ ou intermédiaires (38 et 39 % favorables) ainsi que parmi les répondant-es qui sont enfants uniques (41 % « Favorable »).

Selon vous, le contexte socio-économique actuel en France est-il favorable pour avoir des enfants ?

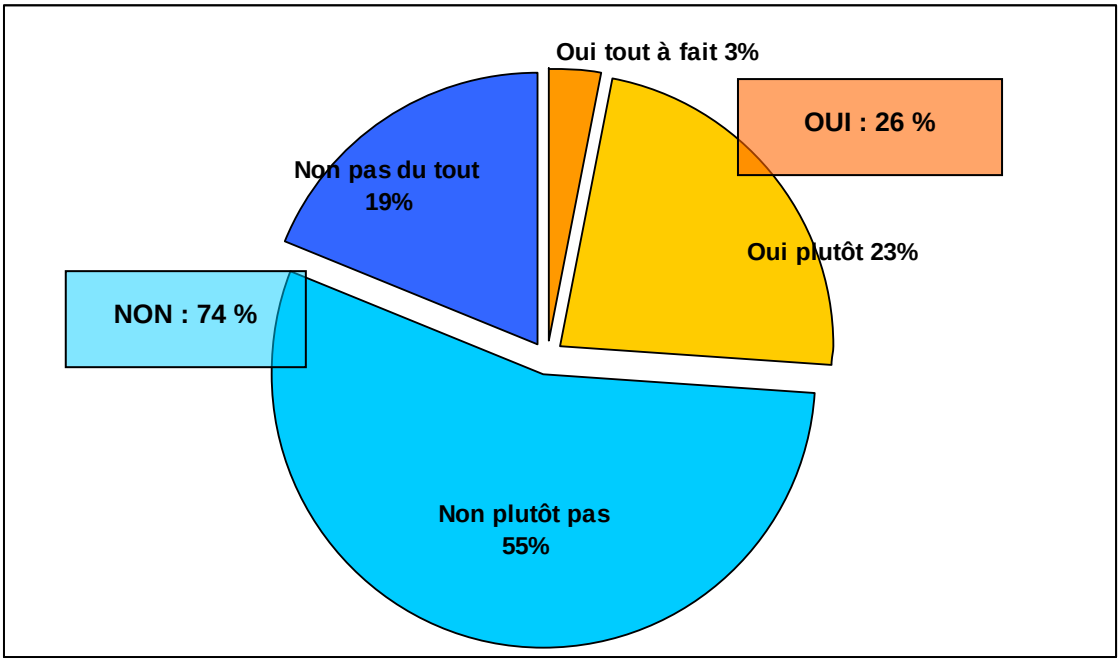

a - Analyse qualitative du ressenti positif du contexte socio-économique

L'analyse qualitative des réponses fournies à la question ouverte : « Pour quelles raisons ? » montre que les justifications avancées par les personnes qui estiment que le contexte est plutôt favorable ou tout à fait favorable s'organisent autour de deux thèmes principaux. D'une part, certains avancent l'idée que la France est un pays privilégié en termes d'Etat Providence. Ces personnes nomment les mesures de politique familiale telles les prestations familiales, les aides financières aux familles (notamment le remboursement des nourrices), le congé parental, ainsi que les structures d'accueil de la petite enfance et l'école, qui, selon elles, constituent un contexte globalement favorable pour avoir des enfants. D'autre part, certains pensent qu'il ne faut pas associer la valeur « famille » à des notions économiques. Ces personnes ne pensent pas toutes que le contexte socio-économique soit globalement bon (certaines le pensent), mais il ne doit pas influencer selon elles le désir d'enfant. Chez ses personnes se retrouve très fortement l'idée que la famille est une valeur en soi, ce qui confirme en partie l'hypothèse avancée en introduction selon laquelle des facteurs socio-psychologiques expliquent le fort taux de natalité français. Ces deux séries d'arguments peuvent être illustrées par les citations suivantes extraites des questionnaires :

« Rares sont les pays proposant autant d'aides sociales. »

« En France, nous avons tout de même la chance de profiter d'aides, des prestations familiales et de moyens de garde variés. »

« Cela peut certes préoccuper mais avoir des enfants est à la fois un besoin et un bonheur»

« Il faut croire en l'avenir et l'avenir c'est les enfants. »

b - Analyse qualitative du ressenti négatif du contexte socio-économique

Les personnes qui estiment que le contexte socio-économique n'est pas favorable citent en premier lieu les difficultés financières et les problèmes liés à l'emploi. Parmi les réponses sur ces thèmes, on trouve principalement des inquiétudes liées à la hausse des prix, à la baisse du pouvoir d'achat, au coût des études de plus en plus longues à

financer, la difficulté d'accès au logement, la peur de la crise économique en général, la menace du chômage et les conditions difficiles de travail. Par ailleurs, l'insuffisance des aides financières aux familles et le manque de modes de garde pour les enfants sont très présentes dans les réponses citées. Enfin, la crainte de l'avenir est très souvent formulée comme une menace générale et imprécise. Les termes « risque », « inquiétude », « morosité » ou « incertitude » viennent souvent ponctuer les réponses. En effet, le contexte de crise économique semble peser sur la vision de l'avenir des ménages car elle crée un climat d'incertitude qui entraîne un fort sentiment de vulnérabilité. Ils projettent cette situation sur le futur de leurs enfants, leur prédisant une vie matérielle difficile. Quelques citations extraites des entretiens permettent de comprendre cet état d'esprit :

> *« Les temps sont durs pour avoir beaucoup d'enfant et subvenir à leurs besoins. »*
>
> *« Le chômage, baisse du pouvoir d'achat, peur de l'avenir pour nos enfants. »*
>
> *« La crise ne donne pas de bonnes perspectives pour l'avenir. »*
>
> *« Si cela n'était qu'une question d'amour, ce serait oui, mais malheureusement, il faut penser à l'avenir et celui-ci s'annonce pas rose»*

B) Fort pessimisme face à l'avenir

Le ressenti quant à l'évolution de ce contexte par rapport à l'éducation des enfants n'est pas meilleur. En effet, 55 % des ménages estiment qu'au cours des prochaines années, élever un enfant sera plus difficile qu'aujourd'hui. 44 % pensent que ce ne sera ni plus facile, ni plus difficile et seul 1 % des répondant-es pense que cela sera plus facile.

Ce pessimisme touche particulièrement les personnes d'âge intermédiaire : 60 % des 35- 45 ans et 66 % des couples ayant entre six et dix ans de vie commune pensent que l'éducation des enfants sera plus difficile. C'est également le cas des ménages relevant des catégories socio-professionnelles modestes (64 %). Au contraire, les catégories socio-professionnelles supérieures sont de loin moins pessimistes (32 %), ce sont les seules à penser que l'éducation des enfants pourrait être plus facile dans

l'avenir (4 %). Les ménages qui attendent actuellement un enfant sont également plus nombreux à avoir une vision de l'avenir positive (6 %).

Au cours des prochaines années, pensez-vous qu'élever un enfant sera :

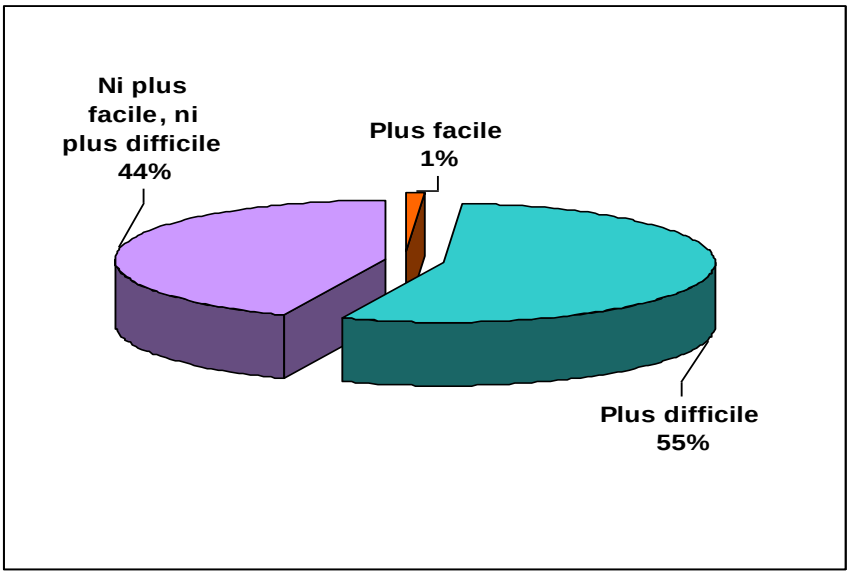

a - Analyse qualitative des réponses des ménages qui pensent que l'avenir sera plus difficile

L'étude qualitative des raisons exprimant ce pessimisme sont en partie similaires à celles expliquant le ressenti face au contexte socio-économique. En effet, les ménages qui pensent que l'éducation des enfants sera plus difficile à l'avenir évoquent prioritairement une grande vulnérabilité liée aux considérations financières (baisse du pouvoir d'achat) et à l'instabilité du monde du travail (menace permanente du chômage). Ils anticipent le durcissement de cette situation. A ceci s'ajoute une perception des conditions de vie en général qui leur semblent se dégrader qualitativement. Les répondant-es parlent du rythme de la vie qui s'accélère, des horaires et de la pression au travail qui se font plus pesants, des sollicitations permanentes qu'impose la société de consommation et des inquiétudes face aux nouvelles technologies et aux médias qu'ils craignent de ne pas maîtriser. Enfin, on remarque un sentiment d'une perte de repères et de valeurs morales qui se manifeste par un contexte plus violent et individualiste, la démission parentale, un moindre respect

des autres. L'Education Nationale est souvent décrite comme moins cadrante et moins présente qu'elle ne devrait l'être.

> *« Moins de temps personnel à accorder à l'enfant stress toujours plus vite et encore plus vite augmentation de la technologie. »*
>
> *« Plus de culture de l'effort ; crise financière ; crise de l'éducation ; perte de valeur. »*
>
> *« A cause de l'accès aux nouvelles technologies de plus en plus précoce des enfants, plus d'individualisme, etc. »*

b - Analyse qualitative des réponses des ménages qui pensent que l'avenir ne sera ni plus facile, ni plus difficile.

Les ménages qui pensent que l'éducation des enfants ne sera ni plus facile, ni plus difficile au cours des prochaines années se répartissent entre différentes postures. Certains disent ne pas pouvoir se prononcer sur une évolution probable du contexte socio-économique. Ils ne peuvent dire si l'avenir sera plus facile ou plus difficile et leur position peut être résumée par cette citation extraite des questionnaires : « *On ne sait jamais de quoi demain sera fait*. » Une deuxième tendance est de mettre en avant que les individus s'adaptent à tous les contextes. Cela dénote un certain fatalisme (les temps sont toujours durs), accompagné d'une confiance dans leurs capacités d'adaptation aux nouvelles difficultés qui se présenteront. Enfin, un troisième argument couramment avancé dans les réponses consiste à détacher l'éducation des enfants et les considérations socio-économiques, c'est-à-dire à affirmer que l'éducation ne dépend pas du contexte qui l'entoure.

> *« A chaque époque ses contraintes. »*
>
> *« Elever un enfant n'est jamais chose facile ca l'a toujours été ce le sera toujours. »*
>
> *« Avoir des enfants, c'est une envie, donc le contexte de vie s'adapte. »*
>
> *« L'éducation d'un enfant n'est pas basée sur l'argent mais sur des valeurs. »*
>
> *« L'éducation faite aux enfants est la même. Le contexte économique n'entre pas en compte dans les valeurs à inculquer à ses enfants. »*

PARTIE 6 : LES REPRESENTATIONS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Une majorité des ménages (64 %) pense que les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants. Cet avis est partagé différemment selon les catégories socio-professionnelles : les CSP+ et les catégories intermédiaires pensent plus que les autres que les politiques familiales influences le choix d'avoir des enfants (respectivement 70 % et 79 %). C'est également le cas des ménages les plus âgés (Plus de 45 ans : 77 %) et des ménages qui ont dû modifier leur projet familial initial (71 %).

Il est à noter que la formulation maladroite de la consigne : « Pensez-vous que les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants ? » peut porter à confusion car il est possible d'y comprendre deux choses. Soit « Les mesures de politique familiale ont-elles une influence sur les décisions des familles de faire ou non des enfants ? », soit « Les mesures de politique familiale incitent-elles les familles à avoir des enfants ? » Cette confusion possible explique sans doute en partie les quelques contradictions que l'on trouve dans les réponses à la question suivante.

D'une manière générale, pensez-vous que les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants ?

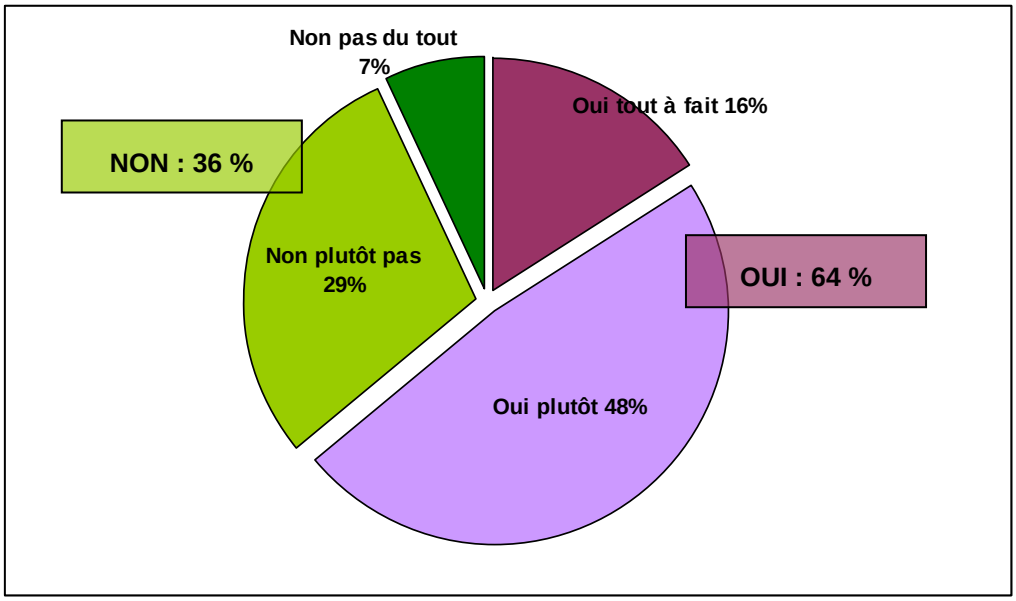

En effet, le ressenti quant à l'efficacité des mesures de politique familiale est plus nuancé : 56 % des ménages estiment qu'elles ne permettent pas aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent. Les analyses croisées montrent que les deux variables à considérer pour cette question sont le type de famille et les catégories socio-prfessionnelles. En effet, ces mesures sont jugées plus sévèrement par les familles monoparentales (72 % de NON) et par les CSP- et les personnes sans activité professionnelle (respectivement 61 % et 71 % de NON), qui sont les plus convaincues de l'inefficacité de ces mesures pour la réalisation de leur projet familial.

Les ménages relevant des catégories socio-professionnelles supérieures et intermédiaires estiment en revanche majoritairement que ces mesures sont efficaces (56 % et 53 % de OUI).

Pensez-vous que les mesures de politique familiale permettent aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent ?

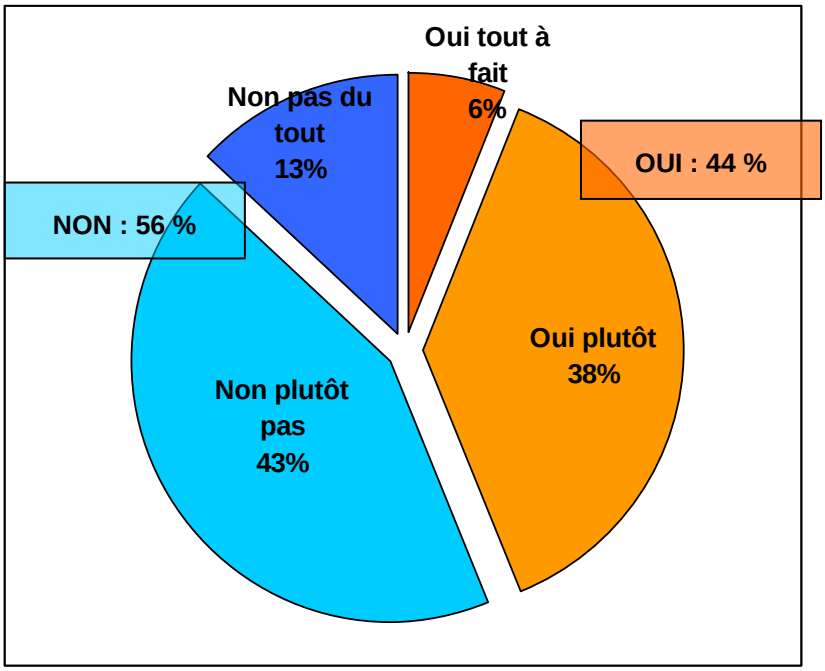

Le ressenti est très partagé quant au soutien des politiques familiales à l'arrivée des enfants, ce qui vient confirmer la question précédente : la moitié des ménages estime s'être sentie soutenue, l'autre moitié non. Le sentiment de soutien est plus fort chez les CSP+ et intermédiaires (67 % et 60 % des ménages de ces catégories se sont

sentis soutenus), ainsi que chez les couples qui ne veulent plus avoir d'enfant. Au contraire, les ménages des CSP- et sans activité professionnelle (respectivement 40 % et 43 % d'entre eux se sentent soutenus), et ceux qui attendent un enfant actuellement (38 % soutenus) sont les moins satisfaits des mesures.

Vous êtes-vous senti soutenu par les mesures de politique familiale lorsque vous avez eu votre ou vos enfants ?

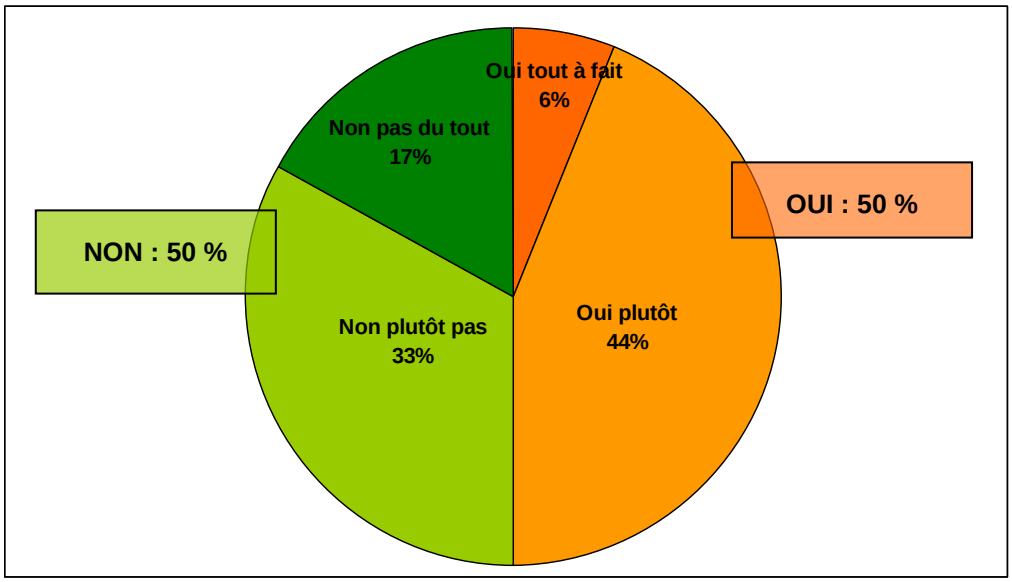

Selon les ménages, les aides des pouvoirs publics doivent porter un peu plus sur les équipements collectifs ou les services (53 %) que sur le soutien financier (47 %), mais ces deux domaines d'intervention sont quasiment d'égale importance.

Les analyses croisées montrent de fortes tendances en faveur de l'un ou l'autre en fonction des situations familiales. Les ménages qui ont avant tout besoin d'aides financières sont les familles avec un seul enfant (58 %) et les familles nombreuses (65 %), les jeunes couples ayant moins de six ans de vie commune (entre 62 et 64 %) et surtout les ménages sans activité professionnelle (67 %). En revanche, les équipements collectifs ou les services sont très fortement sollicités par les familles de deux enfants (72 %), les catégories socio-professionnelles supérieures (65 %) et les couples ayant plus de dix ans de vie commune (64 %).

Selon vous, aujourd'hui, les aides des pouvoirs publics doivent-elles porter principalement sur :

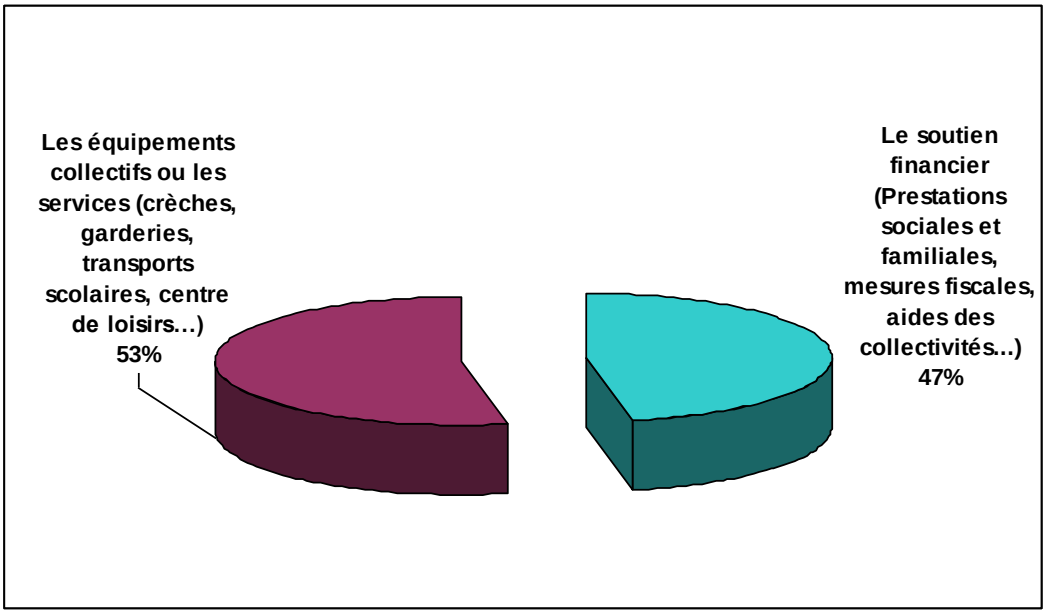

Les suggestions des ménages concernant les mesures à développer pour aider les familles à concrétiser leur désir d'enfant sont principalement centrées sur la garde des enfants pour permettre et faciliter la vie professionnelle. L'augmentation du nombre de places en crèches est souvent évoquée, ainsi que la création de crèches en entreprises, l'augmentation de l'amplitude horaire proposée dans ces structures et l'encadrement par un personnel mieux formé, l'augmentation du nombre d'assistant-es « maternelle » en milieu rural. Par ailleurs, favoriser le travail à temps partiel et mettre en place des congés parentaux plus longs pour les hommes et les femmes pourraient faciliter la décision d'avoir des enfants. Certains suggèrent que le statut de parent soit moins déconsidéré dans le milieu professionnel et que l'on facilite l'aménagement des horaires de travail au cours de la petite enfance, les lieux de gardes à proximité du travail, que l'on valorise l'image de la maternité et de la paternité dans les entreprises.

En termes d'aides financières, certains ménages expriment le besoin de continuer à recevoir une aide pour la garde de leurs enfants de plus de six ans et de changer les barèmes d'allocation pour les revenus modestes.

Enfin, concernant l'aide à l'éducation, des ménages proposent de développer l'information et les conseils éducatifs à destination des parents.

CONCLUSION

Cette enquête sur le désir d'enfant dans l'Eure montre des valeurs communément partagées par les ménages et un modèle familial idéal présent dans les représentations collectives. Fonder une famille avec deux ou trois enfants, basée sur une stabilité affective (un couple stable) et matérielle (un logement adapté et un travail régulier) est un objectif commun des ménages.

L'enquête fait également ressortir des inégalités dans la concrétisation du projet familial. En effet, au moment de l'enquête, plus de la moitié des ménages ont moins d'enfant(s) qu'ils ne le désirent et une partie importante d'entre eux affirment ne pas vouloir d'autre enfant. Ce phénomène touche plus fortement les catégories socio-professionnelles modestes (les employés et les ouvriers), qui mettent en avant le coût de l'éducation comme un frein à leur désir d'enfant. Les catégories socio-professionnelles supérieures (agriculteurs, commerçants, artisans et cadres) sont privilégiées dans la réalisation de leur souhait initial. Les ménages qui ont plus d'enfants que prévu sont minoritaires et se trouvent principalement parmi les ménages sans activité professionnelles. En effet, les ménages qui se trouvent dans une plus grande précarité économique ont tendance à dissocier le désir d'enfant des conditions matérielles qui l'accueillent. Les naissances d'enfants non prévus au début de la vie de couple sont des choix maîtrisés d'évolution du foyer et peu souvent des accidents.

Les ménages maîtrisent globalement le moment d'arrivée de leurs enfants car les trois-quarts des enfants sont conçus au moment souhaité par les parents. En dehors de cette situation, le cas le plus fréquent est un retard lié à des difficultés à concevoir. Quand les enfants sont conçus plus tôt que prévu, la raison principale est l'incident de contraception, une amélioration de la situation financière ou plus grande disponibilité, ce qui indique probablement un aménagement de la vie professionnelle à un certain stade de la vie familiale.

Les facteurs extérieurs au couple sont jugés en grande majorité sans aucune incidence sur le nombre d'enfant(s) et leur moment d'arrivée. Ce sont cependant les difficultés liées au logement qui représentent le frein le plus fort au désir d'enfant, ainsi

que la perception de l'avenir et la difficulté à concilier la vie professionnelle et la vie familiale, ce qui atteste que les conditions de vie actuelles sont ressenties comme hostiles par les ménages.

En effet, les trois-quarts des ménages estiment que le contexte socio-économique est défavorable pour avoir des enfants. Ce sont avant tout la baisse du pouvoir d'achat et la menace omniprésente du chômage qui créent un climat d'incertitude et de vulnérabilité. Le contexte de crise économique pèse sur la vision de l'avenir qu'ont les ménages, qui anticipent pour leur(s) enfant(s) une vie matérielle difficile. Aux conditions matérielles s'ajoute un sentiment de dégradation qualitative des conditions de vie. Les ménages évoquent un durcissement des rapports sociaux (individualisme) et un rythme de vie « sous pression », notamment dans le domaine professionnel. Une partie des ménages, cependant, préfère considérer que le désir d'enfant n'a rien à voir avec le contexte socio-économique.

Pour une majorité des ménages, les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants, mais leur efficacité quant au soutien réellement apporté est contestée par les ménages qui connaissent les plus grandes difficultés économiques. Les familles monoparentales, les jeunes couples, les familles avec un seul enfant, les familles nombreuses et les ménages sans activité professionnelle demandent plus d'aides financières, alors que les toutes les autres catégories socio-professionnelles ont besoin surtout d'équipements collectifs et de services confirmant la difficulté à concilier travail et vie de famille.

Les suggestions des ménages concernant les mesures à développer pour aider les familles à concrétiser leur désir d'enfant sont principalement centrées sur la conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle : les modes de garde des enfants et le congé parental sont au centre des revendications. On note également une demande d'encadrement des parents par l'accès à des informations et à de l'aide ponctuelle.

Questionnaire

Désir d'enfant

Mieux vous connaître, c'est mieux vous comprendre, c'est aussi mieux défendre les intérêts des familles.

Avec cette enquête, totalement anonyme, sur le désir d'enfant, ***notre préoccupation est de savoir si les familles ont aujourd'hui la possibilité d'avoir le nombre d'enfant(s) qu'elles désirent au moment où elles le souhaitent.***

Répondez à cette enquête de manière anonyme, donnez votre avis en remplissant ce questionnaire et en nous le retournant dans l'enveloppe T-jointe fournie.

q1- Pour vous, avant d'avoir des enfants il était important : (3 réponses maximum)
(1) ❒ D'avoir profité de la vie avec votre conjoint(e)
(2) ❒ D'avoir assez d'argent
(3) ❒ Que l'un de vous deux ait un travail stable
(4) ❒ Que vous ayez chacun un travail stable
(5) ❒ D'avoir un logement adapté pour accueillir un enfant
(6) ❒ D'être en couple stable
(7) ❒ D'être marié

q2- Pour vous, avoir un enfant c'est : (3 réponses maximum)
(1) ❒ Transmettre votre nom
(2) ❒ Transmettre votre patrimoine
(3) ❒ Transmettre vos valeurs
(4) ❒ Avoir un soutien pour l'avenir
(5) ❒ Aimer et être aimé
(6) ❒ Fonder une famille
(7) ❒ Consolider votre couple
(8) ❒ Devenir adulte
(9) ❒ Une source d'épanouissement personnel
(10) ❒ Une nécessité pour la solidarité publique
(11) ❒ Une nécessité démographique

q3- Combien d'enfant(s) vouliez-vous avant l'arrivée de votre premier enfant ?
Vous :…… Votre conjoint :…….

q4- Combien d'enfant(s) vouliez-vous après l'arrivée de votre premier enfant ? (y compris le premier)
Vous :……. Votre conjoint :…….

q5- Aujourd'hui combien en avez-vous ?.....

q6a- Si vous en avez eu moins que prévu, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)
(1) ❒ Vous avez prévu d'en avoir d'autres
(2) ❒ Vous vous sentez trop âgé
(3) ❒ Votre logement est trop petit
(4) ❒ Elever un enfant de plus coûterait trop cher
(5) ❒ Vous n'êtes pas en assez bonne santé
(6) ❒ Vous vous sentiriez obligé d'arrêter de travailler et mettre de côté votre carrière professionnelle
(7) ❒ Vous ne vivez pas (ou plus) en couple
(8) ❒ Votre choix a évolué au fur et à mesure des naissances
(9) ❒ Vous avez assez d'enfants
(10) ❒ Autre – Précisez :

q6b- Si vous en avez plus que prévu, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)
(1) ❒ Vous avez eu une meilleure situation financière
(2) ❒ Vous avez eu plus de temps / plus de disponibilité
(3) ❒ Votre choix a évolué au fur et à mesure des naissances
(4) ❒ Vous avez souhaité avoir des enfants de votre nouvelle union
(5) ❒ Vous vouliez un garçon et/ou une fille
(6) ❒ Votre conjoint a des enfants d'une union précédente
(7) ❒ Naissance(s) non prévue(s)
(8) ❒ Autre – Précisez :

q7- Actuellement, attendez-vous ou cherchez-vous à avoir un enfant ?
(1) ❒ Oui ➔ Passez en q8
(2) ❒ Non, pas pour le moment
(3) ❒ Non, vous ne voulez plus d'enfants ➔ Passez en q8
(4) ❒ Autre ➔ Passez en q8

q7b- Si pas pour le moment, c'est parce que vous attendez : (Plusieurs réponses possibles)

(1) ❒ D'être suffisamment prêt(e)
(2) ❒ D'être d'accord avec votre conjoint(e)
(3) ❒ D'avoir un logement adapté pour accueillir l'enfant
(4) ❒ D'avoir du temps à lui consacrer
(5) ❒ D'avoir plus de moyens financiers
(6) ❒ D'améliorer votre propre situation professionnelle
(7) ❒ Que la situation professionnelle de votre conjoint(e) s'améliore
(8) ❒ D'être prêt(e) à adapter votre mode de vie
(9) ❒ Que l'enfant précédent ait atteint un certain âge
(10) ❒ Autre – Précisez :

q8- Concernant chacun de vos enfants : (1 réponse par ligne)

	Vous l'avez eu au moment souhaité	Vous le souhaitiez plus tôt	Vous le souhaitiez plus tard	Vous ne songiez à aucun moment en particulier	Vous ne songiez pas à avoir d'enfant
Enfant 1	(1) ❒	(2) ❒ Allez à q8b	(3) ❒ Allez à q8c	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 2	(1) ❒	(2) ❒ Allez à q8b	(3) ❒ Allez à q8c	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 3	(1) ❒	(2) ❒ Allez à q8b	(3) ❒ Allez à q8c	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 4	(1) ❒	(2) ❒ Allez à q8b	(3) ❒ Allez à q8c	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 5	(1) ❒	(2) ❒ Allez à q8b	(3) ❒ Allez à q8c	(4) ❒	(5) ❒

q8b- Si vous le souhaitiez plus tôt et vous l'avez eu plus tard, c'est parce que vous attendiez principalement : (1 réponse par ligne)

	D'être suffisamment prêt(e)	D'être d'accord avec votre conjoint(e)	D'avoir un logement adapté pour accueillir l'enfant	D'avoir du temps à lui consacrer	D'avoir plus de moyens financiers	D'améliorer votre propre situation professionnelle	Que la situation professionnelle de votre conjoint(e) s'améliore	D'être prêt(e) à adapter votre mode de vie	Que l'enfant précédent ait atteint un certain âge (Ne concerne pas le premier enfant)	Vous avez eu des difficultés à avoir des enfants	Autres
Enfant 1	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒	(6) ❒	(7) ❒	(8) ❒	(9) ❒	(10) ❒	(11) ❒
Enfant 2	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒	(6) ❒	(7) ❒	(8) ❒	(9) ❒	(10) ❒	(11) ❒
Enfant 3	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒	(6) ❒	(7) ❒	(8) ❒	(9) ❒	(10) ❒	(11) ❒
Enfant 4	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒	(6) ❒	(7) ❒	(8) ❒	(9) ❒	(10) ❒	(11) ❒
Enfant 5	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒	(6) ❒	(7) ❒	(8) ❒	(9) ❒	(10) ❒	(11) ❒

q8c- Si vous le souhaitiez plus tard et vous l'avez eu plus tôt POURQUOI ? (1 réponse par ligne)

	Vous avez eu une meilleure situation financière	Vous avez eu plus de temps / plus de disponibilité	Vous avez eu une meilleure conciliation vie familiale / vie professionnelle	Vous avez eu un incident de contraception	Vous avez eu une naissance multiple
Enfant 1	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 2	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 3	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 4	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒
Enfant 5	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(4) ❒	(5) ❒

q9- Selon vous, y a-t-il un âge idéal pour avoir le premier enfant ?
(1) ❒ Oui tout à fait (2) ❒ Oui plutôt
(3) ❒ Non plutôt pas ➔ Passez en q10 (4) ❒ Non pas du tout ➔ Passez en q10

q9b- Si oui, quel est selon vous l'âge idéal pour avoir le premier enfant :
Pour une femme ?..... Pour un homme ?.....

q10- Selon vous, y a-t-il un écart d'âge idéal entre les enfants ?
(1) ❒ Oui tout à fait (2) ❒ Oui plutôt
(3) ❒ Non plutôt pas ➔ Passez en q11 (4) ❒ Non pas du tout ➔ Passez en q11

q10b- Si oui, quel est selon vous l'écart d'âge idéal :
■ Entre le premier et le deuxième enfant ?..... ■ Entre le deuxième et le troisième enfant ?.....

q11- Les facteurs suivants, vous ont-ils incité, freiné ou été sans incidence sur le nombre et/ou le moment où vous avez eu votre (vos) enfant(s) ?

	Concernant le nombre d'enfant(s) *(1 réponse par ligne)*			Concernant le moment des arrivées des enfants *(1 réponse par ligne)*		
	Incité	Freiné	Sans incidence	Incité	Freiné	Sans incidence
Les modes de garde hors cadre familial	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
Les prestations familiales (CAF, MSA,…)	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
Les aides financières accordées aux familles	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
La taille de votre logement	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
La perception de l'avenir	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
La proximité de votre famille	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
La pression sociale	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
Le congé parental	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
La pression familiale	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒
La conciliation vie familiale / vie professionnelle	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒	(1) ❒	(2) ❒	(3) ❒

q12- Selon vous, le contexte socio-économique actuel en France est-il favorable pour avoir des enfants ?
(1) ❒ Oui tout à fait (2) ❒ Oui plutôt
(3) ❒ Non plutôt pas (4) ❒ Non pas du tout

q12b- Pour quelles raisons ?

q13- Au cours des prochaines années, pensez-vous qu'élever un enfant sera :
(1) ❒ Plus facile (2) ❒ Plus difficile (3) ❒ Ni plus facile, ni plus difficile

q13b- Pour quelles raisons ?

Parmi les mesures de politique familiale, deux grands types de mesures existent : Les aides financières (prestations sociales et familiales, mesures fiscales, aides des collectivités…) et les aides structurelles (crèches, garderies, transports scolaires, centre de loisirs…)

q14- D'une manière générale, pensez-vous que les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants ?
(1) ❒ Oui tout à fait (2) ❒ Oui plutôt
(3) ❒ Non plutôt pas (4) ❒ Non pas du tout

q15- Pensez-vous que les mesures de politique familiale permettent aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent ?
(1) ❒ Oui tout à fait (2) ❒ Oui plutôt
(3) ❒ Non plutôt pas (4) ❒ Non pas du tout

q16- Vous êtes-vous senti soutenu par les mesures de politique familiale lorsque vous avez eu votre ou vos enfants ?

(1) ❒ Oui tout à fait (2) ❒ Oui plutôt
(3) ❒ Non plutôt pas (4) ❒ Non pas du tout

q17- Selon vous, aujourd'hui, les aides des pouvoirs publics doivent-elles porter principalement sur : (1 seule réponse)

(1) ❒ Le soutien financier (prestations sociales et familiales, mesures fiscales, aides des collectivités…)
(2) ❒ Les équipements collectifs ou les services (crèches, garderies, transports scolaires, centres de loisirs…)

q18- Quelles mesures proposeriez-vous afin d'aider les familles à concrétiser leur désir d'enfant ?

……
……
……
……
……
……

Fiche de renseignements

S1- Commune d'habitation : Code postal :

S2- Combien d'enfants avez-vous ? _____

S3- Quel âge ont vos enfants ? Enfant 1 : Enfant 2 : Enfant 3 : Enfant 4 : Enfant 5 :

S4- Est-ce que vous vivez ?
(1) ❒ En couple (marié, pacsé, en union libre…) → Famille recomposée (1) ❒ Oui (2) ❒ Non
(2) ❒ Seul(e) → (1) ❒ Célibataire
(2) ❒ Veuf (ve)
(3) ❒ Divorcé(e) ou séparé(e)

S5- Nombre d'années de vie commune avec le conjoint actuel :

	VOUS	**VOTRE CONJOINT (si en couple)**
S6- Sexe :	(1) ❒ Homme (2) ❒ Femme	(1) ❒ Homme (2) ❒ Femme
S7- Age :	____	____
S8- Nombre de frères et sœurs :	____	____
S9- Travaillez-vous ?	(1) ❒ Oui (2) ❒ Non	(1) ❒ Oui (2) ❒ Non
S10- Quelle est /était votre profession :	_____	_____
	(1) ❒ Agriculteur exploitant (2) ❒ Artisan, commerçant, chef d'entreprise… (3) ❒ Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur… (4) ❒ Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur… (5) ❒ Employé administratif et employé de commerce (6) ❒ Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur… (7) ❒ Retraité (8) ❒ Sans activité professionnelle	(1) ❒ Agriculteur exploitant (2) ❒ Artisan, commerçant, chef d'entreprise… (3) ❒ Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur… (4) ❒ Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur… (5) ❒ Employé administratif et employé de commerce (6) ❒ Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur… (7) ❒ Retraité (8) ❒ Sans activité professionnelle

Nous vous remercions du temps que vous avez eu la gentillesse de nous consacrer